

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 15 juin 2001.

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Monsieur PECHARMAN, voulez-vous prendre place pour faire l'appel ?

(Monsieur PECHARMAN procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mmes BOCQUET, BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mmes FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, SINAGRA, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : M. LENGLET, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE.

Madame le Maire - Monsieur le Maire honoraire, MM. les Maires, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord saluer tous les élus du Conseil Municipal, les fonctionnaires de la Ville, et particulièrement vous, Monsieur le Directeur Général des Services ; les personnes qui sont ici aujourd'hui parce que, normalement, dans quelques minutes, elles seront désignées Conseillers de Quartier, ce dont nous nous réjouissons à l'avance, ainsi que toutes les Lilloises et tous les Lillois qui sont venus nombreux pour assister à notre Conseil.

Nous avons un ordre du jour assez riche, mais il contient deux dossiers majeurs : l'installation des nouveaux Conseils de Quartier, et le Compte Administratif et la Décision Modificative de l'année 2001 qui seront présentés par Bernard ROMAN. Plusieurs décisions budgétaires significatives seront également présentées par certains de nos collègues.

Avant d'examiner ces dossiers, je souhaiterais vous faire part de quelques communications, en commençant par les plus difficiles.

Il s'agit en effet de rendre hommage à la mémoire de deux élus :

Monsieur Pierre BOUIN, ancien Adjoint au Maire de Lomme, décédé le 13 mai dernier à l'âge de 79 ans. Il était élu du Conseil Municipal lommeois depuis 1971, Conseiller puis, depuis 1995, Adjoint aux Jardins, Environnement, Artisanat et Commerce.

Je voudrais renouveler mes condoléances, ainsi que celles du Conseil Municipal, non seulement à son épouse, mais aussi à sa famille, et bien sûr à vous-même, Monsieur le Député-Maire de Lomme.

.../...

Monsieur Marcel TRIBOUT, Conseiller de Quartier du Faubourg de Béthune est décédé le 23 mai à l'âge de 74 ans. Nous le connaissions bien dans cette enceinte, notamment au Conseil de Quartier du Faubourg de Béthune. Il était aussi bien connu pour son activité dans l'association " Alors " qui a pour mission de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi par leur mise en relation avec les entreprises, les associations, les collectivités.

En la circonstance, je souhaiterais renouveler à sa famille mes sincères condoléances et celles du Conseil Municipal.

Je crois qu'il est bon de commencer par la mémoire de ceux qui nous ont quittés, même si nous passons ensuite, souvent sans transition, à de bonnes nouvelles, voire même à des nouvelles joyeuses.

C'est ainsi que je voudrais dire devant vous tous que Monsieur Arnaud BREJON de LAVERGNEE, Conservateur Général du Patrimoine, Directeur du Musée des Beaux-Arts de Lille, a été promu au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur. Le travail qu'il a mené et qu'il mène au Musée des Beaux-Arts de Lille qui est aujourd'hui, après les travaux, et avec sa collection, le deuxième Musée de France, le talent qu'il y a développé, est sans doute pour beaucoup dans cette Légion d'Honneur, et je voudrais à nouveau l'en féliciter.

Nous devons aussi féliciter Alain CACHEUX qui a été réélu à l'unanimité à la Présidence de Lille Métropole Habitat. Nous savons combien nos relations avec Lille Métropole Habitat sont proches, et je voudrais lui présenter à nouveau toutes mes félicitations, tout en rappelant qu'Alain CACHEUX est Rapporteur du budget Logement à l'Assemblée Nationale, qu'il a joué un rôle très important dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain et qu'il a été le rapporteur de la partie Logement de la loi contre les exclusions.

C'est donc un de nos collègues qui nous aide particulièrement sur ces problèmes d'accès au logement dans notre ville.

Je voudrais aussi féliciter Madame Martine FILLEUL, chargée du Tourisme, des Relations Internationales, des Jumelages, des Affaires Européennes, qui vient d'être nommée Présidente de la Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain. Elle remplace Madame Véronique DAVIDT, et elle montre, s'il en était besoin, combien notre ville est maintenant considérée par les autres villes de notre pays comme étant une ville touristique. Nous nous en réjouissons et nous lui souhaitons bon courage.

Dans ces nouvelles, j'ai gardé le meilleur pour la fin, c'est-à-dire la nomination de Pierre MAUROY, notre Maire honoraire, comme Président de la Commission Opérationnelle Transfrontalière. Je pense que c'est une très bonne nouvelle, non seulement pour Pierre MAUROY, mais également pour nous. Car cette mission existe depuis un certain temps -elle a été créée en 1997 à l'initiative de la DATAR avec l'appui du Ministère de l'Équipement et des Affaires Étrangères- a pour objectif de pousser et de favoriser les projets transfrontaliers.

Comme Pierre MAUROY a été amené à le dire plusieurs fois ces derniers jours, le Nord de la France et sa frontière avec la Belgique n'était pas intégré dans ces projets. Et le fait qu'il ait été non seulement intégré dans cette mission, mais qu'il en ait été élu Président augure bien des projets que nous allons pouvoir développer, et je l'espère, des blocages qui vont pouvoir être levés avec nos amis belges, qu'ils soient Flamands ou Wallons.

Cher Pierre MAUROY, bravo, et bon courage parce qu'il y a beaucoup de travail à faire, notamment pour convaincre de l'autre côté de la frontière.

.../...

Je vais maintenant vous dire quelques mots d'information rapide sur quelques points qui intéressent la ville et l'ensemble des élus, mais aussi les Lillois et les Lilloises.

Tout d'abord, deux points d'information sur le plan économique.

Je parlerai en premier lieu d'Euralille.

Pierre MAUROY, lors d'un précédent Conseil, nous avait dressé un bilan extrêmement important de l'état d'avancement d'Euralille et de l'état de la commercialisation. Je n'y reviendrai donc pas, d'autant plus qu'un document a été réalisé par Euralille et présenté par Pierre MAUROY, son Président, il y a quelques jours.

Je voudrais simplement donner deux ou trois informations qui intéressent directement la ville de Lille, au-delà de la commercialisation, et qui visent à la qualification des espaces publics, c'est-à-dire faire en sorte qu'Euralille s'intègre mieux dans le quartier dans lequel il est installé, et s'intègre mieux dans ses relations avec le reste de la ville.

C'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons de l'achèvement de l'aménagement du boulevard Carnot, de l'aménagement et de l'espace piétonnier entre le carrefour de la rue des Canonniers et le carrefour Pasteur, de la desserte piétonne de la gare Lille-Europe à partir de la Place François MITTERRAND, qui était largement nécessaire. La S.N.C.F. vient de réceptionner les travaux avec la Communauté Urbaine. Les travaux d'aménagement de la dépose-minute pour la gare Lille-Flandres sur la rue Willy Brandt ont eux aussi été terminés en décembre 2000.

D'autres travaux ont débuté. Je pense notamment au Parc Matisse. Pierre MAUROY avait annoncé, et c'est maintenant fait, un certain nombre de plantations et le verdissement de ce parc.

Je voudrais aussi vous dire –vous vous en êtes rendu compte si vous prenez le train à Lille-Flandres- que la passerelle dont les travaux ont commencé en février 2001 sera terminée pour la fin de l'année, puisque la charpente métallique est en cours de montage, et que nous pouvons déjà apprécier ce qu'en sera globalement la vision.

L'aménagement de la place des Buisseries, qui est très important pour nous parce que c'était un lieu où il y avait beaucoup de circulation et, parfois, beaucoup d'embouteillages, pour une meilleure organisation de l'ensemble des modes de transport et des piétons, est là aussi largement avancé. Pierre MAUROY en a fait le point lors du dernier Conseil d'Administration d'Euralille.

La réalisation de la voie taxis, ainsi que le trottoir longeant la façade de la gare Lille-Flandres se terminent.

L'ensemble des aménagements au sol et de pose du mobilier de la place seront exécutés en juillet-août, et donc nous aurons pour la braderie, début septembre, une nouvelle place des Buisseries, après y avoir planté des arbres, ce qui est essentiel.

Je dois aussi vous dire que Jean-Louis SUBILEAU, le Directeur Général d'Euralille, vient de se voir décerner le Grand Prix de l'Urbanisme 2001, ce qui signifie qu'une fois de plus, Pierre MAUROY a eu "du nez" -si je puis dire de façon familière mais ô combien réaliste- en le faisant venir à la tête d'Euralille. Nous avons déjà eu beaucoup de prix d'architecture, mais avec ce Grand Prix c'est maintenant l'aménageur d'Euralille, qui est ainsi reconnu par ses pairs.

.../...

Donc, pour Euralille, après les grands travaux -et il y en a d'autres en cours sur le quartier Saint-Maurice, dans le lien avec La Madeleine, derrière les tours dont nous serons amenés à réparer- des espaces publics sont maintenant presque achevés et permettront à ce quartier de mieux s'intégrer dans ses abords, de mieux vivre et d'être mieux lié à notre ville.

La deuxième information économique que je souhaitais donner, concerne l'inauguration de GENFIT dans le parc Eurasanté.

Nous avons parlé plusieurs fois du parc Eurasanté. Vous savez que ce parc existe maintenant depuis cinq ans, qu'il a visée à reconnaître pour l'ensemble de la Métropole et pas seulement pour la ville de Lille -c'est d'ailleurs un projet métropolitain- un pôle d'excellence autour de la santé. Au bout de cinq ans, il est maintenant considéré sur le gène et sur le sang comme étant un grand pôle de santé au niveau français, l'implantation de GENFIT en étant peut-être le meilleur symbole.

Qu'est-ce que GENFIT ? C'est un laboratoire possédant les techniques les plus avancées qui existent actuellement notamment en Amérique du Nord et en Europe et qui, à partir du séquençage du génome humain, va pouvoir non seulement trouver des thérapies, des médicaments pour guérir un certain nombre de maladies, -je pense aux maladies cardio-vasculaires- aux troubles inflammatoires, aux désordres métaboliques, mais encore s'attaquer aux causes mêmes de ces maladies et pas seulement à leurs effets.

Le laboratoire GENFIT, qui a les cinq plus grands laboratoires européens, qui vient d'une idée du Professeur FRUCHART de l'Institut Pasteur, et auquel s'est associée l'Université de Lille III, a fait venir des chercheurs du monde entier qui sont maintenant installés à GENFIT et qui travaillent sur la recherche de ces nouveaux médicaments, permettant à partir du gène de connaître les causes de ces maladies.

Nous sommes là à la pointe mondiale dans ces domaines, et ceci montre combien notre ville et notre métropole se situent dans le domaine de la Santé.

En ce qui concerne les dossiers sociaux, je voudrais dire combien nous nous sommes réjouis de recevoir Claude BARTOLONE le 17 mai dernier pour signer le premier Grand Projet de Ville en France, autour de Pierre MAUROY, avec les Maires des cinq villes, notamment de Roubaix et de Tourcoing, qui font partie de ce Grand Projet de Ville.

Pierre de SAINTIGNON sera amené à en dire un peu plus tout à l'heure en présentant les dossiers du Contrat de Ville.

Je voudrais aussi vous dire, toujours en matière sociale, que j'ai été amené à proposer à Marc BODIOT que nous connaissons bien, qui était Conseiller de Quartier précédemment, et qui le sera peut-être à nouveau tout à l'heure, une réflexion sur les centres sociaux. De nouvelles questions se posent en effet pour nos centres sociaux, pas seulement pour ceux de Lille, mais pour l'ensemble des villes.

Il est de plus en plus difficile de proposer des programmes s'adressant à la fois aux petits enfants et aux personnes âgées, qui vont des uns aux autres. Il est difficile de répondre à toutes les demandes de la population. Il faut de plus en plus aller vers des centres sociaux qui aident à monter des projets, et pas seulement qui proposent de consommer un certain nombre de services, je pense notamment vis-à-vis des jeunes.

J'ai donc souhaité que Marc BODIOT, en étroite liaison avec les principaux autres financeurs, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, mène une réflexion sur la modernisation du rôle des centres sociaux, sur la mutualisation d'un certain nombre de moyens, sur le travail en

.../...

réseau, le fait que les jeunes puissent circuler d'un centre social à l'autre dans la ville en fonction des pôles d'excellence qu'ils présenteraient dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, en fonction des particularités de chaque quartier, et bien évidemment de regarder comment les services que nous apportons et l'accompagnement aux projets des habitants peuvent être plus pérennes.

Nous serons donc amenés, à la suite de la remise de son rapport, à reparler de ce dossier.

Toujours en matière sociale, je voudrais vous dire que j'ai été amené avec Jean-Louis FREMAUX et bien évidemment Régis CAILLAU et Jean-Louis BAJU, à recevoir les syndicats municipaux. Si je le dis ici, c'est à la fois pour renouveler ma confiance envers le personnel municipal, saluer la qualité du service rendu, et dire aussi la qualité du débat que nous avons eu pour partager les mêmes objectifs, ceux que nous avons présentés aux Lilloises et aux Lillois. Que ce soient les services de la Mairie centrale ou les services décentralisés, nous devons tous les jours accroître le service rendu à la population, être toujours plus proches, plus polyvalents, capables de répondre de manière plus rapide, faire en sorte que personne ne rentre dans une mairie de quartier sans en ressortir avec une réponse ou un rendez-vous, faire en sorte que nous soyons capables d'être encore plus performants vis-à-vis des Lilloises et des Lillois.

Nous avons d'ailleurs, pas plus tard qu'hier, reçu Michel SAPIN avec Madame POLIAUTRE, Présidente du Conseil de Quartier de Wazemmes, il a pu apprécier, cher Pierre MAUROY, combien la Ville de Lille était en avance en matière de Conseils de Quartier. Non seulement parce que vous les avez mis en place avant tout le monde, mais aussi parce qu'aujourd'hui, dans cette mairie de quartier -il faut saluer le travail qu'a mené Marie-Christine STANIEC pour qu'il en soit ainsi- les agents sont polyvalents, capables de répondre à l'ensemble des questions qui peuvent leur être posées, dès lors bien sûr qu'elles sont dans les compétences du champ général des collectivités locales, et apportent un service tout à fait apprécié par les habitants.

Nous avons discuté avec les organisations syndicales de la manière dont nous allions continuer à moderniser le travail de nos services pour que le service rendu au public soit encore meilleur et pour que chaque agent puisse progresser professionnellement et personnellement dans son travail municipal.

J'en arrive, et c'est le dernier point, parce qu'il est peut-être plus festif, plus agréable, à des informations sur des dossiers culturels ou sportifs, qui nous amènent à parler de la fête.

Tout d'abord, vous dire que le Conseil d'Administration de Lille 2004 a eu lieu le 1er juin, après les élections. Il fallait que nous l'attendions. Il a, à l'unanimité des collèges politiques, économiques et culturels, accepté les grands axes des politiques que nous proposons pour Lille Capitale Culturelle 2004. Nous allons donc maintenant pouvoir accélérer le travail qui a déjà largement commencé, non seulement avec les milieux culturels, avec les associations, mais aussi avec les habitants, pour que notre ville, la métropole, la Région, soient capables, à partir de 2004, et d'ici là en y montant par étape, de se faire reconnaître pour nos cultures traditionnelles comme pour nos cultures nouvelles. Le 9 juillet prochain, Didier FUSILLIER viendra présenter la partie lilloise de Lille 2004 devant le Conseil Municipal.

Je dois vous dire que beaucoup de grandes entreprises nationales s'intéressent à ce programme Lille 2004. Vous avez dû voir dans la presse que Monsieur Louis GALLOIS, Président Directeur Général de la S.N.C.F. est venu le 22 mai dernier pour signer une convention avec nous pour Lille 2004. Un des éléments majeurs de cette convention sera la création d'une nouvelle gare à Lille-sud, la gare stadium, qui alliera un espace de jeux pour les enfants, des services, des commerces, et aussi un lien avec le parc des nouveaux sports que nous comptons implanter à Lille-Sud.

.../...

Pour rester sur l'aspect festif, je voudrais dire un mot de la formidable fête qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville le 20 mai à l'occasion de la qualification européenne du LOSC. Avec Pierre MAUROY, Michelle DEMESSINE, mais aussi de nombreux élus, nous étions là pour accueillir les joueurs et leur entraîneur, et bien évidemment les dirigeants du LOSC. Cette fête en rouge et blanc a d'abord été la fête de 5000 à 6000 personnes qui étaient devant la Mairie et qui ont souhaité dire toute leur fierté au LOSC de le voir arriver ainsi au championnat de France.

A la demande de Christian DECOCQ -je le dis pour qu'hommage lui soit rendu- je vous donne quelques éléments complémentaires sur la situation du LOSC.

Tout d'abord pour vous dire que nous faisons ce qu'il faut pour que les matches éliminatoires avant le Championnat de France qui auront lieu au mois d'août puissent avoir lieu au stade Grimonprez Jooris. Pour cela, il fallait à la fois supprimer des places debout pour augmenter le nombre de places assises, car en Championnat d'Europe, on ne peut pas avoir de spectateurs debout, procéder à la réfection de la pelouse, et parallèlement, à celle des vestiaires. 700 sièges supplémentaires définitifs sont en cours d'installation et la télésurveillance est prévue. L'appel d'offres a été mené et les travaux seront réalisés pour fin juillet, ce qui nous permettra, à l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres stades, de retirer les grilles qui, aujourd'hui, empêchent de louer les cinq premiers rangs. Ainsi 5.000 places seront disponibles dès le passage de la commission de sécurité de la Ligue à la fin du mois de juillet.

La deuxième préoccupation des supporters du LOSC -et je pense de toutes les Lilloises et de tous les Lillois- est d'assurer à notre club les conditions pour qu'il puisse rester à son haut niveau d'aujourd'hui et d'être en capacité de lui offrir un stade plus grand.

Vous savez que plusieurs hypothèses ont été imaginées. Pierre MAUROY a annoncé le 6 avril dernier que nous envisagions de retenir l'agrandissement du stade Grimonprez Jooris. Nous devons approfondir les études techniques et financières, et notamment, je le dis très simplement, parce que, avec Grimonprez Jooris, nous sommes proches du site classé de la Citadelle. Nous devons donc faire très attention aussi bien en terme d'esthétique qu'en terme de positionnement du stade pour qu'il puisse être agréé, et tout simplement pour qu'il s'intègre parfaitement à notre site de grande qualité.

Nous avons eu des discussions avec la Commission des Sites qui nous demande d'organiser un concours international d'architectes pour que le projet soit de grande qualité et qu'il donne un aspect de transparence dans son extension qui ne gêne pas en terme de visibilité de la Citadelle. Elle demande une étude des abords du stade pour minimiser les impacts sur l'environnement. Bien évidemment tout ceci sera fait. Nous devons en rediscuter avec le Président de la Communauté Urbaine, Pierre MAUROY, et avec les dirigeants de l'équipe de football.

C'est après ces discussions et ce travail complémentaire que nous serons amenés à apporter des renseignements complémentaires précis sur l'extension du stade et sur le phasage des travaux pour que nous ayons un stade qui demeure présent. Je crois que c'est ce que souhaitent tous les supporters alors même que notre équipe est en si bonne position.

J'en termine avec un mot sur les Fêtes de Lille. Je ne vous cite pas le programme, vous le connaissez, mais je rappelle qu'elles commencent ce soir sur la Grand Place avec un concert de Faudel, le petit prince du raï, et de Manau, le groupe de rap celtique, qui se partageront l'affiche de ce grand concert gratuit.

Nous aurons un certain nombre d'animations pendant trois jours et j'invite donc les Lillois et les Lilloises à participer à cette grande fête, comme à la fête de la Musique, le 21 juin prochain.

Voilà pour les informations préalables.

.../...

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire.

01/155 - Séance du 25 mars 2001 - Procès-verbal.

01/156 - Séance du 11 avril 2001 - Procès-verbal.

Je propose maintenant que nous abordions l'ordre du jour du Conseil Municipal, en vous demandant tout d'abord si vous avez des remarques sur les procès-verbaux des séances du 25 mars et du 11 avril ?

Il n'y a pas de remarques.

Adoptés.

01/157 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

Adopté.

01/158 - Conseils de quartier - Règlement intérieur.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/159 - Conseils de quartier - Désignation des membres.

Nous prenons donc les dossiers, et tout d'abord le dossier 159 sur la désignation des membres de Conseils de Quartier.

Je l'ai dit il y a quelques instants, Pierre MAUROY a installé des Conseils de Quartier ici à Lille à peu près en même temps que Grenoble, dans les années 70 c'était alors une innovation dans notre pays.

Bernard ROMAN, qui assiste actuellement à un débat au Parlement, rappelait ce matin que, même aujourd'hui lorsqu'on envisage de généraliser ces Mairies de Quartier et ces Conseils de Quartier dans un certain nombre de villes, nombreuses sont les réticences pour les mettre en place.

Eh bien, nous, nous avons proposé, comme cela a été le cas au début de chaque mandat, d'approfondir encore la démocratisation de ces Conseils de Quartier, de réexaminer leur pouvoir et de faire en sorte que les habitants puissent de plus en plus se sentir partie prenante de la vie de leur quartier et y participer.

La majorité municipale a donc réfléchi à une nouvelle composition des Conseils de Quartier dont je me suis entretenue avec l'Opposition et à de nouveaux modes de désignation.

Nous avons décidé de faire en sorte, comme cela a été le cas précédemment, que 50% des Conseillers de Quartier soient désignés par les partis politiques à la proportionnelle du nombre d'élus au Conseil Municipal. Chaque parti politique a donc été amené à nous faire ses propositions.

Mais nous avons souhaité que, sur les 50% restants, nous ayons une bonne représentation de chacun des quartiers, de son identité, de ses personnalités, ces personnalités pouvant être des habitants engagés dans la vie du quartier comme des personnalités présidant des associations, des unions commerciales ou autres.

.../...

Aussi ai-je demandé aux Présidents des Conseils de Quartier, pour les 50% non désignés par les partis politiques, de répartir ceux-ci entre :

2/3 représentant les forces vives, économiques, sociales, culturelles, sportives, de leur quartier ;

1/3 représentant directement les habitants.

Vous vous souvenez que nous avons envoyé un numéro spécial de "Nous, Vous, Lille", aux habitants pour leur demander de déposer leurs candidatures. Nous avons reçu 400 candidatures. Ceux qui sont là et qui ont été retenus par les Présidents des Conseils de Quartier peuvent donc se dire qu'ils sont parmi les exceptions car il y a eu énormément de candidatures, d'excellentes candidatures motivées, qui ont donné lieu de la part des Présidents de Conseils de Quartier à des auditions, des rencontres.

Cela a permis de faire en sorte que le quartier soit bien représenté dans ses spécificités, le Vieux-Lille ayant par exemple plus de commerçants que Lille-Sud, les Bois-Blancs ayant beaucoup de clubs sportifs comme Lille-sud, d'autres quartiers ayant beaucoup d'associations culturelles ou sociales. Les Présidents de Conseils de Quartier -et je les en remercie- se sont attachés à ce que le Conseil de Quartier soit bien aux couleurs de leur quartier et représente bien ce qui fait leur quartier.

Et puis, ils ont rencontré ces habitants qui ont été choisis parce qu'ils ont souhaité s'engager dans leur quartier et parce qu'ils avaient une vision large des préoccupations de leur quartier, et pas seulement la volonté de régler tel ou tel problème particulier.

Nous nous étions donné un deuxième objectif, pas facile à atteindre, celui de la parité. Pas facile à atteindre parce que pour représenter les milieux économiques, sportifs, pour ne prendre que ces deux exemples, il est rare de trouver des femmes à la tête d'unions commerciales ou de clubs sportifs.

Il a donc fallu de la part des Présidents de Conseils de Quartier un travail important pour que nous arrivions à nous approcher de cette parité. Je suis extrêmement heureuse de voir que nous sommes à un près ! S'il y avait eu une femme de plus et un homme de moins, nous avions la parité... mais autant dire que nous l'avons atteinte. Il y aura 139 femmes et 141 hommes, 49,7% de femmes et 50,3% d'hommes dans les Conseils de quartier, si le Conseil Municipal désigne les Conseillers de Quartier qui ont été proposés par les Présidents des Conseils.

Nous avons aussi un plus grand nombre de Conseillers de Quartier, 280 au lieu de 260, car nous avons pris en compte le dernier recensement pour la définition du nombre de Conseillers par quartier.

Je voudrais aussi insister sur le fait que 2/3 des Conseillers de Quartier sont des nouveaux, un tiers ayant été renouvelé, donc un très grand renouvellement, et une part importante de jeunes par rapport au mandat précédent. Je dois dire que les Présidents de Conseils de Quartier ont veillé à ce que toutes les parties du quartier puissent être représentées. Ils ont fait un travail exceptionnel, dont je voudrais les remercier car ils ont été un peu devant la quadrature du cercle, faire que chacun se sente bien représenté, ouvrir à des habitants, respecter la parité. Ce n'était pas facile, et c'est maintenant chose faite.

Je voudrais donc les en remercier, leur dire qu'avant de donner ces listes, nous travaillons, Eric QUIQUET particulièrement, au renforcement des pouvoirs du Conseil de Quartier, notamment par rapport à son articulation avec le Conseil Municipal, à de nouvelles missions qui pourraient lui être données, à la façon d'organiser des débats avec la population, non seulement des forums

.../...

citoyens dont nous avons parlé, mais des débats au moins une fois par an. Il sera amené à présenter ces propositions très bientôt au Conseil Municipal.

D'ores et déjà -et Bernard ROMAN en dira sans doute un mot tout à l'heure- nous avons souhaité donner plus de moyens aux Conseils de Quartier : les budgets décentralisés augmentent cette année de 800.000 F. Nous avons décidé de créer un fonds d'initiatives habitants dans tous les quartiers, alors qu'aujourd'hui, ils n'existaient que dans les quartiers en Contrat de Ville, et nous avons décidé d'augmenter les fonds d'initiatives habitants des six quartiers de la Politique de la Ville.

C'est donc près de 2 M.F. qui vont être, je l'espère, tout à l'heure, votés et mis à la disposition des Conseils de Quartier pour mieux répondre à des demandes ponctuelles des habitants, des associations, et pour réaliser un certain nombre de travaux importants.

Voilà ce que je voulais vous dire avant de vous présenter, et avant que nous ne les élisions, les Conseillers de Quartier tels qu'ils ont été présentés par leur Président.

Je vous propose de commencer par le Conseil de Quartier de Moulins. Je suggère que les Conseillers de Quartier se lèvent pour que nous puissions les voir. Vous constaterez qu'il y a beaucoup de femmes et que cela change...

Dalila BEDJAOUI ; Valérie BOILLOT ; Frédéric CARTEGNIÉ ; François COUDOU ; Véronique DALLE ; Robert DENEL ; Philippe DEVARENNE ; Emmanuel DEMAY ; Danièle FORMAUX ; Gisèle FREZIN ; Micheline GHOUILA ; Michèle HERMANT ; Mickaël HUYGHE ; Rachid IFRI ; Emilie LAFDAL ; Jean-Marc LAMBERT ; Rémy LEFEBVRE ; Camille LEMAIRE ; Stéphane LEPETIT ; Claude LEQUENNE ; Mohamed MEDJANI ; Martine MENNOUBI ; Monique MORLIGHEM ; Jean-Jacques PRINGUE ; Laëtitia RINGARD ; Annie SEMAL-LEBLEU ; Christiane SIMOENS ; Benoît THIEFFRY ; Elisabeth VANHADENHOVEN ; Armand VERVACKE.

Voilà pour Moulins.

(Applaudissements)

Ils sont bien représentés, mais je ne les félicite pas tout de suite, nous les féliciterons tous ensemble quand le vote aura eu lieu tout à l'heure.

Le conseil de Quartier du Faubourg de Béthune : 22 membres.

Si vous voulez bien vous lever aussi pour qu'on puisse vous voir.

Pierre BERTRAND ; Jean BETREMIEUX ; Alain CARPENTIER ; Ludovic COPPIN ; Georges COSSART ; Sandrine DEGORRE ; Michel DEGOUY ; Gérard DEMIL ; Sylvie DEPRAETER ; Meftah DOUFFI ; Fatima EL ABOUCHI ; Mostapha KOUACH ; Guy KUGLER ; Tounsia LEGHLID ; Sandrine LOISEAU ; Mohamed OUAAMAR ; El Madani OULKEBIR ; Marielle RENGOT ; Laure ROBART ; Christine ROOSE-BERNARD ; Anne RYCKEBOER ; Ludovic TALLEU.

(applaudissements)

Le Conseil de Quartier du Vieux-Lille : 26 membres.

Emile BARBAROSSA ; Patrick BENCHABANE ; Grégory BLIN ; Danièle CATTELIN ; Gérard COLLET ; Thérèse DANGREAUX ; Pascaline DRON ; Marie-Laure FABRESSE ; Christian FLEJSZEROWICZ ; Patrick FORTUIT ; Eric GALLIAERDE ; Jean-François HERVAGAULT ; Didier

.../...

JOSEPH-FRANCOIS ; Jean-Luc KHENNAOUI ; Marie-Noëlle MORICE ; Adelina PIOTROWSKI ; Daniel PRINET ; Sophy PRODHOMME ; Joëlle REMOISSENET ; Francine RENCHY ; Hugues SKALECKI ; Tassadit TIR ; Marie-Christine TREMBLAY ; Anny-France VAN BELLEGHEM ; Christine VERSTRAETE ; Jacqueline VIDAL.

(applaudissements)

Le Conseil de Quartier de Vauban : 26 membres

Loïc AUBREE ; Christiane BAILLEUL ; Mohamed BOUTAGHANE ; Laurence CUCHEVAL ; Françoise DEVRIEZE ; Khadija EL IDRISSE ; Catherine FAIDHERBE ; Isabelle GALLET ; Brigitte LIVOYE ; Philippe MANIERE ; Jean-François MASSELOT ; Valérie OUDRAR ; Monique PARMENTIER ; Thierry PAUCHET ; Patrick PETITPREZ ; Jean-Gabriel PRIEUR ; François ROLIN ; Nicolas SORET ; Jean-Bernard SZEFLER ; Cécile TESSA ; Bernard VANDAMME ; Gaston VANDECANDELAERE ; Magali VANDENBROUCKE ; Marguerite VANWEYDEVELT ; Aude VELLIET ; Patrice WALLOIS.

(applaudissements)

Le Conseil de Quartier de Saint-Maurice-Pellevoisin : 26 membres

Eric BARON ; Brigitte BOUDAILLIEZ ; Fabrice CAMPENS ; Martine CASTELEYN ; Jean-Marie CHAUMEIL ; Paule COOREN-DELMAS ; Jean-Claude CUVELIER ; France D'ARTOIS ; Christian DEFLANDRE ; Olivier DELAVAL ; Colette DESCRYVE ; Marie-France DESIR ; Antoine DHENNIN ; Sébastien DUHEM ; Dominique FAVREZ ; Monique GABOURG ; Gérard GAMBET ; Jean-Luc GUIHART ; Jean-Pierre LAURENT ; Matthieu LEFEBVRE ; Régine OUTERICK ; Damien PAILLARD ; Denise ROHART ; Christophe SIMONE ; Geneviève SPRIET ; Georges TETAZ.

(applaudissements)

Le Conseil de Quartier des Bois-Blancs : 22 membres :

Louise AFTISSE ; Mohamed AMGHOUGH ; Véronique BACLE ; Rachid BELMIMOUN ; Francine BERLEMONT ; Marie BLONDEAU-DENEVE ; Maryse BOCQUET ; Michel BODIN ; Isabelle CHILAUD ; Françoise COLICHE ; Alain DESJACQUES ; Vincent EECKEMAN ; Guy FONTANET ; Jean-Luc FRERE ; Carine KESSACI ; Anne-Marie LEBLANC ; Dominique PILATE ; Jean-Marc THOMA ; Didier TJOLLYN ; Jean-Yves VASSEUR ; Patrick VASSEUR ; Sylvie VERMAUT.

(applaudissements)

Le Conseil de Quartier de Lille-Centre : 34 membres. C'est un important Conseil et tous les Conseillers sont présents. C'est impressionnant... !

Adriana BAIADA-DUHIN ; Claude BARATTE ; Mauricette BILLIALD ; Marie-Aline BLIN ; Françoise BLONDIAU ; Monique BODILLARD ; Marc BODIOT ; Bernard BOGAERT ; Philippe BOURSIER ; Marie CEGARRA ; Julie CHANTAL ; Hugo D'ALESSANDRO ; Philippe DUEZ ; Monique DUFOSSET ; Simon GUEDJ ; Franck HANOI ; Claude Robert HUIART ; François JAISSON ; Fabrice JUERY ; Môm JUGIE ; Monique KOMINOWSKI ; Jane LACASCADE ; Marie-Laure LEGRAIN ; Brigitte MULLER ; Nathalie PENSART ; Gérard PIPART ; Pierre PRUDHOMME ; Nicolas QUENTIN ; Bruno SCHMIDT ; Alain THIREL ; Christian TUA ; Huguette VANDEVYVERE ; Christine VANDEWALLE ; Bénédicte VILLETTE.

(applaudissements)

.../...

Le Conseil de Quartier de Wazemmes : encore un grand quartier, 34 membres :

Karim AYAD ; Alexandre BEGHAIN ; Christine BOUBET ; Marie-Pierre BRESSON ; Henriette CATRYSSSE ; Chaïb CHEMOURI ; Serge COCHET, Florence COLLET ; Sandrine DE POILLY ; Danielle DEPOORTERE ; Patrick DESCHODT ; Michel DESERT ; Irène DEVOS ; Joëlle DORE ; Hervé DUCROCQ ; Daniel FEDER ; Nadia GACI ; Huguette GARSMEUR ; Eric GUIOT ; Christiane HIGOS ; Georges JENE ; Hassan LAAMOUM ; Latifa LABBAS ; Bernadette MORTREUX ; François MOSZKOWICZ ; Khadiga NAGA ; Bernard PIGACHE ; Pierre POTIE ; Marilyn RIBEAU ; Fabien ROUSSEL ; Cécile ROUTIER ; Marie SANCHEZ ; Marie-Christine THERY ; Maurice THORE.

(applaudissements)

Le Conseil de Quartier de Fives : 30 membres :

Marie-Nicole BECUWE ; Alain BOUDRY ; Viviane GOBLET ; Victor DEBAES ; Paulette DELAVAL ; Roger DEMEULENAERE ; Saikou DIALLO ; Fernande DJOGBENOU ; Michel DUDERMEL ; Aïssa ESSALHI ; Joëlle FEYS ; Liliane GOVART ; Michel IFRI ; Jacqueline JAMMES ; Bernard JANQUIN ; Jean-Christophe LAMPE ; Laurence LEJEUNE ; Muriel MASSET ; Josette MESTDAG ; Angéla ORTENZIO ; Maurice POTTIER ; Pascale PRUVOST ; Danièle PUECH ; Yvette SAINQUENTIN ; Joël SANDT ; Sylvain SEGARD ; Claude SOHET ; Nicole TAQUET ; Henri THIOT ; Paulette WALLARD.

(applaudissements)

Nous arrivons au dernier Conseil –on garde toujours le meilleur pour la fin- le Conseil de Quartier de Lille-Sud : 30 membres :

Françoise BAILLEUX ; El Hadj BARRY ; Anissa BENABDALLAH ; Micheline BOS-SART ; Jean CALIN ; Hubert CARDON ; Maurice CHANAL ; Andréa CLUYTENS ; Saïd DAHANE ; Rolande DASSONVILLE ; Lucien DAUCHY ; Benoît DELECROIX ; Colette DELOUX ; François DERISBOURG ; François DESBOTTES ; Chantal DUBRULLE ; Isabelle GAEREMYNCK ; Ben Younès HAKEM ; Mahi-Eddine HAMMOUDI ; Jean-Marie LAMBRECHTS ; Martine LEBECQ ; Michèle LEQUARRE ; Roland MALFAIT ; Véronique MANGEOT ; Karim MOUBARKI ; Pascale PEY-RONNET ; Chantal SVELON ; Jedjiga SEBRI ; Virginie TCHOFFO.

(applaudissements)

Nous allons ouvrir le débat sur cette désignation. Je voudrais d'abord dire –nous l'avons joint au dossier pour la presse, mais chacun pourra le remarquer- que nous avons des représentants nombreux, à la fois des jeunes, des habitants, et je voudrais saluer tout particulièrement les habitants qui seront sans doute désignés tout à l'heure, après le débat et qui ont déposé leur candidature.

Nous avons entendu de la part de beaucoup d'entre eux, pendant la campagne, leur volonté de s'engager sous d'autres formes que la politique dans la vie de leur quartier. Je crois que c'est une novation dans notre ville et je ne pense pas que cela existe ailleurs en France. Au-delà des forces vives du quartier représentant le monde économique, social, culturel, sportif, c'est donc une grande innovation dans notre vie d'aujourd'hui que des habitants aient décidé de s'engager.

Nous avons été amenés les uns et les autres pendant cette campagne électorale, dans la majorité municipale, à dire aux habitants combien nous pensons que nous avons des responsabilités, celles évidemment de les écouter et d'apporter des réponses à leurs problèmes. Mais nous savons bien aussi que beaucoup de réponses viennent des habitants eux-mêmes, d'abord parce qu'il faut sans

.../...

doute encore accroître le civisme dans notre ville. Ensuite parce que ceux qui vivent dans un quartier ont des idées et qu'il faut qu'on puisse les entendre, et aussi parce qu'ils souhaitent de plus en plus pas seulement parler le jour des élections, mais s'engager dans la vie quotidienne.

Je voudrais donc remercier les 400 Lillois qui ont déposé leur candidature et féliciter par avance ceux qui ont été retenus et qui vont être désignés.

Je voudrais dire aussi à ceux qui n'ont pas été retenus que les Présidents des Conseils de Quartier vont les contacter pour les intégrer soit dans des commissions, soit dans les forums citoyens, dans leur préparation, soit dans les ateliers urbains de proximité que nous allons mettre en place pour que les habitants soient entendus avant tout nouvel aménagement ou équipement. Nous gardons donc précieusement l'ensemble de ces candidatures, et ces personnes seront rapidement sollicitées.

J'ouvre maintenant le débat.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - La première chose que je voudrais faire, au nom de mon Groupe, vous avez eu raison de le faire, et je voudrais m'associer à vos propos, c'est de saluer avec considération, amitié pour ceux que je connais, et respect pour tous, les Lillois qui s'engagent dans cette affaire.

Je le dis d'autant plus que comme nous ne sommes pas du tout d'accord sur la conception même des conseils de quartier, nous nous sommes exprimés là-dessus pendant la campagne, je crois qu'il ne faut pas confondre le point de vue sur l'organisation -je vais venir au mode de désignation- et l'encouragement que nous devons à l'engagement citoyen. C'est vrai que c'est quelque chose qui demande beaucoup de dévouement, beaucoup de disponibilité, quelquefois de ne pas être trop timide, ce qui n'est pas toujours facile. Ce n'est pas facile pour moi de parler devant l'ensemble de mes collègues et du public ici, et ce n'est pas facile pour un Conseiller de quartier. Il y a une dimension humaine qu'il faut savoir prendre en compte.

Cela étant dit, nous sommes convenus de reporter le débat de fond sur les points de vue qui nous opposent à travers le règlement intérieur.

Nous sommes également convenus de nous limiter aux critiques éventuelles ou aux observations -mais pour ma part ce sera des critiques- sur le mode de désignation. C'est ce que je vais faire.

D'abord, une petite question de forme sur ma propre intervention. J'ai promis et nous nous sommes promis mutuellement de faire court les uns et les autres. S'exprimer de façon plus courte, c'est être capable de synthèse, là non plus ce n'est pas toujours facile, mais quelquefois le discours est moins elliptique.

Vous accepterez donc, Madame et mes chers collègues, que le discours soit un peu plus rugueux parce qu'il sera plus court, mais, je l'espère, pas caricatural.

Allons donc à l'essentiel.

Ce qui nous anime toujours, y compris sur ce mode de désignation, c'est le souvenir amer -et je crois que nous partageons ce point de vue les uns et les autres- de l'abstention si forte aux dernières élections municipales. Quand on va parler de démocratie participative aux Conseils de quartier, il faut avoir en tête, malgré le fait que vous rappeliez l'existence de ces Conseils depuis 1983, les 53% d'abstention aux dernières élections municipales.

.../...

J'ai donc cela en tête, et je voudrais faire trois critiques.

La première n'est pas nouvelle, mais pour nous, elle est toujours autant source d'amertume. Elle est un peu technique, et je comprends que pour le public, ce soit un peu compliqué, je vais donc me contenter de donner deux chiffres.

Je dirai que nous sommes une première fois moulus par la proportionnelle au nom de la loi, qui donne une majorité, et tout le monde est d'accord là-dessus, une majorité qui fait qu'une Ville ou une structure devient gouvernable. Cela veut dire que quand nous faisons 38% de voix, nous n'avons que 11 sièges sur 61.

Mais nous sommes moulus une deuxième fois, et là vous n'étiez pas obligée de le faire, car vous dupliquez le même raisonnement proportionnel pour les conseils de quartier, ce qui nous amène non plus à 38%, mais à environ 15%. Nous avons donc une vingtaine de Conseillers de quartier sur l'ensemble.

Nous nous sommes déjà exprimés, ce n'est pas nouveau, je le reconnais volontiers, mon collègue et mes prédécesseurs l'avaient déjà fait observer à notre Maire honoraire ; je vous l'ai fait observer en réunion privée, et je vous le redis publiquement.

C'est ma première observation.

Deuxième chose, j'ai bien entendu -je vous en donne acte volontiers- votre souci d'objectivité, et là, je suis obligé de vous redire publiquement que notre point de vue est que ces Conseils de quartier, dans leur mode de désignation, continuent d'être politisés.

Par exemple, tous les Présidents des Conseils de quartier sont issus de la majorité. Ce n'est pas évident, c'est un point de vue différent. Vous pourrez me répondre tout à l'heure, vous ne vous en priveriez pas d'ailleurs, j'en suis sûr, mais c'est véritablement quelque chose qui doit être souligné.

Dernière chose sur laquelle j'attire votre attention, parce que là je crois vraiment qu'il y a une incompréhension et je ne suis vraiment pas d'accord avec ce point de vue, alors même qu'il peut apparaître tout à fait défendable, celui de dire que les forces vives ne doivent pas être choisies parmi les habitants, les citoyens qui se sont engagés dans le combat municipal. C'est pour cela que je parlais tout à l'heure des 53% d'abstention.

Je vais vous dire une chose, Madame le Maire. Dans notre liste, comme dans toutes les listes, il y avait naturellement des représentants des partis politiques. Il y avait aussi des hommes et des femmes que nous avons choisis en raison de leur engagement citoyen. Ils n'ont pas été élus parce qu'ils étaient 25ème, 28ème, mais ils jouent un rôle certain, ils ont un souci évident, et ils l'ont montré en s'engageant dans une liste.

Je sais que beaucoup d'entre eux ont été candidats auprès de vos Présidents, j'ai beaucoup espéré qu'ils soient retenus, et non pas écartés, au nom d'une règle que vous défendrez tout à l'heure, que vous avez défendue avec beaucoup de pertinence, mais c'est une règle que je n'arrive pas à comprendre encore aujourd'hui et je crains qu'elle ne décourage. Finalement, ils sont peu nombreux ceux qui veulent s'engager. 400, c'est beaucoup, mais c'est encore peu nombreux...

Je le regrette d'autant plus qu'à moins d'une homonymie, ou quelque chose qui m'aurait échappé, et les débats sont là pour ça, il y a apparemment une exception à la règle. Parmi les forces vives à Fives, tout à l'heure, vous avez bien cité Mme Nicole TAQUET. Ou il s'agit d'une homonymie, ou il s'agit de Madame TAQUET qui avait parfaitement le droit de conduire la liste « 100% à gauche »...

.../...

Alors pourquoi des candidats de la liste Christian DECOCQ n'ont-ils pas pu être retenus, quand Mme TAQUET l'a été ?...

Si cela se trouve, je fais une erreur de raisonnement. Si on peut répondre à votre réponse, je le ferai, mais bon... J'en ai terminé !

Nous continuons, malgré tout, à considérer que le mode de désignation n'est pas satisfaisant du tout et qu'il ne participe pas à l'esprit de rénovation que vous avez souhaité.

Je finirai sur ce mode de désignation par une note positive cette fois. Nous avons essayé, et ce n'est pas facile, je vous le concède, d'arriver à la parité, je suis content d'y être arrivé et heureux que vous l'ayez souligné.

Je vous remercie, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci.

M. BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, ce dossier aurait pu être une belle aventure, mais je dirai que c'est au pied du mur qu'on voit le maçon, et en l'occurrence on est loin de l'innovation que vous nous aviez promise pendant la campagne. C'est ce que je voulais dire en préambule car, quand on égrène un peu le mode de désignation des Conseillers de quartier, on se rend compte que, finalement, déjà au départ, vous êtes très en retrait par rapport à ce qui est couramment répandu par rapport à la création des comités de quartier qui existent dans certaines villes, parfois depuis 1920, comme à Grenoble ou à Marseille.

Donc, dire que la Ville de Lille est une ville pionnière... je pense qu'il faut relativiser un certain nombre de choses.

D'autre part, vous êtes même en retrait par rapport à la loi sur la démocratie de proximité actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale dont l'article concernant les Conseils de quartier vient d'être voté.

Je dirai même que cette notion de démocratie de proximité est en quelque sorte un aveu d'échec de la gestion des affaires locales.

Cette loi que connaît bien Monsieur ROMAN prévoyait d'ailleurs la présence des élus dans les Conseils de quartier, et vous, vous préférez au contraire limiter leur présence, et, par le biais d'une désignation au second degré, quasiment les noyer.

D'autre part, avant de désigner les Conseils de quartier, je crois qu'il aurait été nécessaire de faire un état des lieux pour mieux comprendre comment vivent les habitants en recensant les différentes initiatives qui sont prises dans chacun des quartiers. Au lieu de cela, vous cherchez malheureusement à plaquer les dispositifs municipaux dans les différents quartiers. Je crois qu'on risque là un réel problème de déconnexion avec les réalités lilloises.

En effet, désigner un Conseil de quartier, c'est facile, donner une réalité à la participation des habitants, c'est autre chose, et chacun a en tête les taux d'abstention records qui sont, je crois, l'illustration de la désaffection des Lillois pour les affaires publiques.

.../...

J'en viens à ce pluralisme de façade -parce qu'il faut appeler les choses comme cela- qui entoure le mode de désignation des Conseillers de quartier. Et là, vraiment, si on veut avoir la preuve que ces Conseils de quartier ne sont pas la courroie de transmission du pouvoir municipal, il n'y a qu'à regarder la façon dont ils sont désignés.

Pour reprendre notre cas personnel, la distorsion est énorme. Nous représentons 13% des voix au second tour des élections municipales, 6% des élus, et 1% des Conseillers de quartier ! Vous me direz, c'est un progrès puisque, auparavant, nous n'en avions pas... Donc, nous pouvons être satisfaits...

Je crois que c'est véritablement la preuve d'un risque d'instrumentalisation de ces Conseils de quartier au profit de la Mairie centrale. Et moi, ce que je souhaiterais, c'est avant tout éviter cette démocratie à deux vitesses, celle des citoyens « dans les quartiers » et celle des élus du suffrage pour les grands projets politiques.

Cette représentation est, je suis désolé de le dire, confiscatoire car vous avez délibérément opéré un tri sélectif... je sais bien que c'est à la mode concernant les déchets, mais concernant les candidatures à la démocratie participative, je crois que vous avez poussé les choses un peu loin.

Je reste persuadé...

Madame le Maire - Vous pouvez peut-être conclure, Monsieur BERNARD, parce que vous êtes plus long que Monsieur DECOCQ ! Là aussi, la participation est proportionnelle à ce qu'on représente, donc... si vous voulez bien conclure...

M. BERNARD - Je vais conclure. Je pense qu'effectivement la légitimité reste au sein du Conseil Municipal, mais moi, je ne crains pas l'élection au suffrage universel des Conseillers de quartier. Je crois d'ailleurs qu'un éminent membre de notre Conseil Municipal, qui était Député à l'époque, Monsieur Pierre MAUROY, l'avait proposée.

Ce genre de solution qu'il proposait à l'époque serait une amplification de la décentralisation, comme cela existe d'ailleurs sur Lomme et sur Hellemmes. C'est un hommage indirect que je rends aux Conseils consultatifs, mais force est de constater que les élus d'Hellemmes et de Lomme sont élus au suffrage universel, même si leur fonctionnement est perfectible.

En conclusion, Madame le Maire, je pense qu'il est tout à fait souhaitable, louable de relier les aspirations des habitants tout en prévenant leurs revendications, simplement je crois qu'il faut avoir davantage d'ambition et que, en l'occurrence, sur ce dossier, nous sommes très en retrait de l'ambition que vous avez démontrée pendant la campagne municipale. Pour vous dire clairement les choses, nous sommes franchement déçus de la proposition que vous nous faites.

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Très rapidement, Madame le Maire, je vais essayer de ne pas utiliser le temps proportionnel qui nous est imparti.

Pour les Conseils de quartier, je dirai que nous militons pour leur création en 1979, que nous en avons vécu leur création en 1983, leur développement au niveau des moyens en 1989, en 1995 les premiers budgets décentralisés à leur profit, et aujourd'hui, nous pensons que dans six ans, on les élira au suffrage universel et que nous n'aurons plus le débat que nous avons aujourd'hui. Nous sommes dans une phase intermédiaire.

.../...

Ceci étant, dans cette phase intermédiaire, nous avons noté des avancées réelles de volonté et d'affichage, qui doivent essentiellement être discutées, controversées lors du prochain Conseil Municipal au regard du règlement qui sera proposé.

Le seul problème qu'a le Groupe Communiste pour l'instant, ce n'est point de dire que les volontés citoyennes de vouloir participer aux Conseils de quartier sont amenuisées dans leur sens, mais au contraire de les valoriser. Nous sommes simplement devant un problème technique de procédure et de méthode. Nous sommes aussi liés structurellement comme groupe politique à des va et vient démocratiques à l'intérieur de nos propres institutions, et la nature de la procédure qui a été mise en œuvre et la méthodologie ne nous ont pas permis à temps de pouvoir donner la totalité des réponses, de forger notre opinion, qui devrait être confortée par la consultation que nous avons mise en œuvre au niveau de chacun des quartiers.

C'est uniquement pour cette raison que nous devons vous dire que nous ne participerons pas au vote, non point pour des raisons d'opposition, comme je viens de l'entendre de la part de Monsieur BERNARD puisqu'il est la négation de la démocratie, mais au contraire parce que nous nous devons nous-mêmes d'aller jusqu'au bout de notre propre démarche démocratique et de permettre des aller et retour.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur TOSTAIN.

M. TOSTAIN - Madame le Maire, mes chers collègues, 400 candidats ont répondu au renouvellement que nous avons souhaité des Conseils de quartier. Nous saluons chaleureusement les nouveaux et heureux élus.

Avec ce choix des nouveaux critères qui ont présidé, en premier lieu la parité, vous avez créé un premier appel d'air que les Lilloises et les Lillois et le Conseil Municipal devront cependant apprécier dans trois ans.

En effet, ce terme que vous avez fixé nous semble indispensable pour tirer tous enseignements utiles à mi-mandat municipal.

Au-delà, de l'harmonie avec le Conseil Communal de Concertation, le Conseil Municipal des Enfants, les forums citoyens et les ateliers urbains de proximité, dépendra aussi l'efficacité des Conseils de quartier et de la démocratie participative dans cette ville.

Avec cet ensemble réside l'ambition de cette Assemblée. Nous attendons maintenant le débat de juillet qui portera notamment sur les compétences des Conseils de quartier. Comme vous l'avez dit, nous y contribuerons particulièrement avec Eric QUIQUET et, je le dis aussi aux nouveaux Conseillers de quartier, dont nous attendons déjà les idées, nous comptons sur eux. Je les salue encore une fois et leur souhaite bonne route.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Je vais répondre très rapidement parce que je souhaite laisser Pierre MAUROY conclure notre débat avant le passage au vote.

Juste quelques mots pour dire qu'à l'évidence, nous n'avons pas la même vision de la démocratie. Je ne mentionne pas le Front National parce que je crois qu'on ne peut même pas parler de vision de la démocratie, quand on nous donne des leçons sur les Conseils de quartier. J'aimerais savoir ce qui se passe dans les communes gérées par le Front National !

.../...

Il ne faut pas confondre, comme vous venez de le faire sur Marseille, l'application de la loi P.L.M. -que Pierre MAUROY a fait voter et qui permet qu'il y ait des conseils d'arrondissement dans les grandes villes de France : Paris, Lyon, Marseille- et les Conseils de quartier, qui n'existent pas à Marseille.

Je voudrais revenir sur l'intervention de Christian DECOCQ, là aussi sans polémique, mais pour dire que c'est aussi un problème de conception de la démocratie.

Tout d'abord, je voudrais lui rappeler que si Pierre MAUROY n'avait pas fait voter une loi en 1982, il n'y aurait à Lille que des élus de la majorité actuelle car c'est la Gauche et lui, en tant que Premier Ministre, qui ont fait en sorte, et c'est bien naturel dans notre conception de la démocratie...

M. DECOCQ - On s'ennuierait !...

Madame le Maire - Mais oui ! D'ailleurs, nous sommes très heureux que vous soyez là...

... qui ont fait en sorte qu'il y ait des représentants de toutes les sensibilités de notre ville.

Je voudrais dire aussi que, depuis 1982, pour que les Lillois comprennent bien l'intervention de Monsieur DECOCQ, toutes les élections au second degré, à la Communauté Urbaine, dans les C.C.A.S., dans les Caisses des Ecoles, partout en France, se font selon le système que nous avons retenu pour désigner les 50% des Conseillers de quartier désignés par les partis politiques.

Donc, il n'y a pas d'innovation, nous appliquons une loi comme elle l'est partout en France et qui, d'ailleurs, est contestée par beaucoup. Bernard ROMAN pourrait le dire puisque, actuellement, dans le débat parlementaire, beaucoup d'élus, notamment à droite, disent : c'est à nous, majorité, de désigner les élus politiques aux Conseils de quartier, et cela doit être des élus ou des membres choisis par la majorité.

Donc, cette pluralité, dans les 50% désignés par les partis politiques, se fait selon les règles générales mises en place depuis 1982, à la proportionnelle des sièges, c'est-à-dire du vote expérimenté par les Lillois.

Je dis que nous avons une conception différente de la démocratie car, pour moi, l'engagement n'est pas seulement l'engagement politique. Bien sûr, je rends largement hommage à tous ceux qui s'engagent politiquement, mais vous avez sur votre liste, et nous en avons, des hommes et des femmes qui n'ont pas été élus et qui se sont engagés. Vous aviez tout loisir de les choisir dans les 50% attribués aux partis politiques.

Pour moi, l'engagement, et notamment l'engagement dans un quartier, c'est aussi un commerçant qui s'installe dans un quartier en difficulté, ou qui, dans le Vieux-Lille, aide à la renaissance de notre ville dont nous sommes aujourd'hui si fiers. Ce sont toutes ces femmes et tous ces hommes qui adhèrent aux associations culturelles, sportives, et combien de bénévoles s'investissent pour changer nos quartiers. Ce sont toutes ces femmes et tous ces hommes qui œuvrent pour nos quartiers, qui ont des choses à nous dire, que nous voulons voir représentés aux Conseils de quartier.

Donc, il y a une légitimité politique par le vote, et puis il y a une crédibilité par ce qu'on fait. Dans notre ville beaucoup d'hommes et de femmes s'engagent, et c'est eux que nous avons voulu représenter dans les 50% des forces vives.

.../...

Je voudrais vous dire, et vous le savez bien, que dans la plupart des cas, parce qu'il n'y avait pas de candidats, les Présidents de Conseils de quartier ont demandé par exemple au milieu sportif de désigner les 2 représentants qui lui sont réservés. Même chose pour les unions commerciales ; même chose dans le domaine culturel. Donc, ce ne sont pas des choix arbitraires, ce sont des choix qui ont été voulus par ces forces vives elles-mêmes. Et je crois qu'il faut qu'on reconnaisse dans notre pays qu'il n'y a pas que les partis politiques et les politiques qui feront bouger la société. Il y a aussi tous ceux qui sont engagés dans leur quartier. Et je dirai de même pour les habitants.

Philippe TOSTAIN vient de le dire mieux que moi. Que des hommes et des femmes qui ne sont pas aujourd'hui représentants d'une association, d'une force économique, sociale, culturelle, sportive, aient envie de s'engager dans leur quartier, c'est un premier pas vers l'engagement associatif. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont parents d'élèves, font partie d'une association de locataires, d'une association humanitaire. C'est aussi leur voix que nous avons voulu faire entendre.

Vous dites qu'il y a eu deux poids, deux mesures, et vous donniez l'exemple de Madame TAQUET. Mais Madame TAQUET n'est pas élue. Et je dois dire que si j'avais voulu faire un choix qui m'arrange, pour dire les choses très gentiment, je n'aurais pas désigné Madame TAQUET qui dirigeait une liste d'extrême-gauche qui a beaucoup plus attaqué la majorité dont je fais partie que la minorité que vous représentez.

Mais Madame TAQUET était déjà conseillère de quartier, c'est une directrice d'école très engagée dans son quartier, qui, par ailleurs, anime un réseau culturel pour les jeunes de ce quartier. Le Président du Conseil de Quartier l'a donc retenue et je m'en réjouis, car c'est une femme qui compte et qui apporte des éléments dans son quartier.

Pour le reste, nous avons eu ce débat, Monsieur DECOCQ car, comme vous ne l'avez pas dit et comme vous avez quand même fait quelques critiques, je vais le redire. Je vous ai vu deux fois, une fois pour vous présenter les règles que nous souhaitons mettre en place, une deuxième fois pour vous présenter ces listes avant qu'elles ne passent en commission et devant le Conseil Municipal. J'ai souhaité en effet que vous puissiez vérifier que nous avons respecté l'esprit -mais on peut contester ces règles- qui était le nôtre, faire représenter les forces vives, et laisser les Présidents de Conseils de quartier choisir les habitants qui leur paraissaient les mieux engagés dans le quartier.

Un dernier mot pour vous dire qu'il est bien normal qu'un Conseil de quartier soit présidé par un élu de la majorité. Comment pourrait-il avoir un budget ? Comment pourrait-il autrement prendre des décisions à la place du Maire ou des principaux Adjoints s'il n'était pas élu de la majorité municipale ? Je ne connais pas une ville où cela se passe autrement, et encore une fois, je crois que nous sommes très avancés grâce au travail qu'a conduit Pierre MAUROY tout au long de ces années, depuis 1979. Cette année, nous passons un pas de plus parce que nous, nous croyons que la démocratie, c'est la démocratie des urnes, la démocratie politique, mais aussi la démocratie de l'engagement de tous ceux qui veulent faire bouger leur quartier.

Je me réjouis de voir ici des hommes et des femmes qui ont sans doute des opinions politiques différentes, souvent contraires à la mienne, mais qui ont un objectif commun : améliorer les conditions de vie des habitants dans leur quartier, et je suis très heureuse qu'ils soient là.

Je laisse maintenant la parole à Pierre MAUROY qui conclura ce débat.

M. MAUROY - Madame le Maire, je voudrais dire que je suis très heureux de participer à cette réunion du Conseil Municipal où cette question est à l'ordre du jour. Pourquoi ? parce que nous avons fait une expérience, sur laquelle je ne vais pas revenir, à Lille, mais surtout parce que pendant vingt cinq ans, j'ai cherché à généraliser cette expérience lilloise. Et je dois dire que, pendant des années, je n'ai pas pu convaincre mes amis Députés ou du Gouvernement ; cette idée n'avait pas suffisamment mûri.

.../...

Je sentais le réconfort de ceux qui étaient ici au Conseil Municipal, le réconfort du Recteur DEBEYRE qui ne manquait pas de m'inciter à obtenir une généralisation de ces Conseils de quartier, mais nous n'y étions pas du tout arrivés.

J'ai fait une avancée significative avec la loi P.L.M., pour Paris - Lyon - Marseille, mais en ce qui concerne les Conseils de quartier, jusque-là nous n'avions pas avancé.

Je voudrais faire quelques observations.

J'ai participé tout à l'heure à un débat devant des représentants de la fonction publique territoriale, notamment sur ces problèmes, avec Monsieur DELEVOYE et bien d'autres. Des objections sont faites. Certains intellectuels disent que ce sera un niveau supplémentaire... Ils exagèrent ! Alors, ils énumèrent l'Etat, la Région, le Département, la Commune, et ils ajoutent le Conseil de quartier... Or, le Conseil de quartier est organisé dans le cadre strict de la commune, c'est le niveau communal, et il est fait pour donner davantage de moyens, permettre la participation des citoyens. Ce n'est pas un niveau supplémentaire !

Avant, certains venaient du quartier de Lille-Sud pour venir chercher un secours en mairie de Lille... ils prenaient l'autobus, quand ils le pouvaient, mais la plupart du temps ils venaient à pied jusqu'à l'Hôtel de Ville. Alors, franchement, avec des Mairies de quartier, c'est un avantage considérable qu'on donne à la population ! C'est vraiment abuser la France et les concitoyens que de laisser croire le contraire. Monsieur de CLOSETS en particulier a fait toute une théorie disant que ce serait un échelon supplémentaire.

Et certains ajoutent encore un échelon supplémentaire avec l'intercommunalité ! mais ce n'est pas juste ! Ce sont des intellectuels qui ne connaissent absolument pas le terrain. Ils ne peuvent pas s'exprimer de cette façon ! Il ne s'agit pas de créer un échelon supplémentaire avec l'intercommunalité. Au contraire, il s'agit de former un couple entre l'intercommunalité et la commune, et je pense que le mode de désignation des conseillers communautaires, au suffrage universel, qui reste à déterminer devrait justement permettre cette intégration. On le sent bien !

Par exemple, ce n'est pas Lille seule qui pourra payer un terrain de football ! L'intercommunalité, ce n'est pas un niveau supplémentaire, c'est vraiment une complémentarité de la Ville, par conséquent c'est un couple. Dès lors qu'on voulait garder nos 36.000 communes, il fallait être intelligent et dire qu'au-delà, on ferait de l'intercommunalité. C'est ce que nous faisons, ce sera l'originalité française, mais je voulais le souligner.

Un autre argument -et là, vraiment les bras m'en tombent !- est de dire que c'est la légitimité municipale qui se trouve en contradiction avec la légitimité des quartiers... Dites !! Je vois que vous êtes d'accord avec moi sur ce point-là...

M. DECOCQ - Ah oui !

Madame le Maire - C'est ce qu'il vient de dire...

M. MAUROY - Il ne faut pas exagérer ! Nous sommes ici tous des Lillois ! Les Lillois votent pour un Conseil Municipal, et la légitimité est ici à l'Hôtel de Ville. Ceux qui gagnent les élections ont le pouvoir. D'autres, qui l'espèrent l'auront peut-être un jour. C'est le jeu de la démocratie, mais la légitimité est assurée par le suffrage pour l'ensemble des Lillois. Et lorsque nous disons que nous voulons améliorer la vie dans les quartiers, ce n'est pas une légitimité de quartier qui s'oppose à la légitimité de l'Hôtel de Ville.

.../...

J'ai beaucoup réfléchi à ce problème. Vous ne pourrez pas mettre un système en place... On en rêve quand on est dans l'opposition... J'y ai été aussi mais ailleurs, pas à Lille... Je n'ai pas cette expérience-là, mais je salue la vôtre...

(rires)

Je me disais qu'il ne faut pas arriver à ce qui serait une caricature de la démocratie, c'est-à-dire une légitimité à l'Hôtel de Ville, et une légitimité inverse dans tel ou tel quartier ! Dans ce cas, c'est la tour de Babel, on ne peut plus administrer la Ville !

Sur l'histoire des Conseils de Quartier, on raconte un peu n'importe quoi, alors que cette décision est tellement importante. D'abord, l'expérience lilloise a été pratiquement unique. Ce qui a commencé à Marseille, à Grenoble, je ne le connais que trop car j'étais très ami avec Monsieur DUBEDOUX, le Maire de Grenoble, c'est un Comité de quartier, qui avait été mis en place ce qui est très différent !

Le Comité de quartier, ce sont des associations qui le forment. Vous connaissez les associations. Vous les organisez en comité, vous les choisissez par quartier, et alors là, vous êtes sûr d'avoir plus qu'une opposition, un véritable pouvoir de contestation qui s'installe dans tous les quartiers ! Et DUBEDOUX qui était l'exemple même de ce qu'il faisait dans sa ville, a été battu aux élections suivantes !

Donc, c'est quand même une chose que j'ai analysée et à laquelle j'ai réfléchi...

(rires)

On ne gagne pas des élections pour installer dans tous les quartiers un pouvoir de contestation, un pouvoir de riposte... Je comprends que vous puissiez le souhaiter, mais on ne peut pas gagner les élections avec un Conseil Municipal et organiser dans les quartiers un contre-Conseil Municipal !

Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ?

Certains proposent le tir aux pigeons... J'ai vu des gens sérieux le proposer !... On met des papiers, et on tire les habitants au sort !

(rires)

Incroyable que ceux qui sont attachés à la République et à la démocratie puissent avancer des idées pareilles ! Passons !

Qu'est-ce qu'on peut faire alors ? Le deuxième degré ! Je vous donne acte que j'ai fait une proposition de loi disant que le jour où on élisait le Conseil Municipal, on pouvait élire les Conseillers de quartier, avec une liste ajoutée à celle du Conseil Municipal. Mais pour cela, il faut un scrutin proportionnel, ce que nous n'avons pas, et il ne faut surtout pas un système où la liste qui arrive en tête bénéficie d'un avantage parce que là, vous ne pouvez pas à la fois avoir la ville et le quartier.

Dans ces conditions, on en est arrivé à ces propositions qui sont très raisonnables. Je salue le Maire de Lille et le Conseil Municipal d'avoir encore amélioré le mode de désignation avec la moitié choisie par le Conseil Municipal, les autres étant choisis parmi les forces vives des quartiers. C'est une bonne chose.

.../...

En tous les cas, je voulais féliciter ceux qui s'apprêtent à être élus pour être Conseillers de quartier. C'est au Conseil Municipal qu'appartient la décision, et je me félicite que ce qui a été lancé il y a vingt cinq ans finit par s'imposer. C'est bien que vous puissiez continuer cette expérience, qu'on puisse la généraliser. C'est la légitimité de la Ville qui veut être bien administrée ! Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire - Très bien.

Nous en arrivons au vote.

Qui vote pour la désignation des Conseils de Quartier tels qu'ils ont été rappelés tout à l'heure : les membres de la Majorité municipale à l'exception du Groupe Communiste

Qui vote contre : néant

Qui s'abstient : le groupe Union pour Lille et le groupe du Front National

Le Groupe Communiste ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je suis très heureuse au nom du Conseil Municipal -je dois dire « dans son entier » quand même, Monsieur DECOCQ- de féliciter les 280 Conseillers de Quartier, leur dire à nouveau que nous attendons beaucoup d'eux, et notamment les Présidentes et Présidents de Conseils de Quartier que je remercie encore pour le formidable travail qu'ils ont réalisé.

Je vous attends tout à l'heure car nous allons fêter cela autour d'un verre et vous accueillir le mieux possible.

Bravo et à très bientôt.

(applaudissements)

01/160 - Représentation de la Ville dans divers organismes - Etablissements publics communaux et non communaux - Société d'Economie Mixte.

01/161 - Représentation de la Ville dans divers organismes - Groupes de travail.

01/162 - Représentation de la Ville dans divers organismes - Associations Loi 1901,

01/163 - Commission Communale des Impôts Directs.

Adoptés.

01/164 - Etablissements publics locaux d'enseignement du second degré du 1er cycle - Conseils d'Administration - Désignation des représentants de la Ville.

01/165 - Etablissements publics locaux d'enseignement du second degré du 2ème cycle - Conseils d'Administration - Désignation des représentants de la Ville.

.../...

01/166 - Etablissements d'enseignement privés sous contrat d'association - Désignation des représentants de la Ville.

01/377 - Extension du Stade Grimonprez-Jooris - Décision de principe.

01/378 - Proposition de transfert de compétences à Lille-Métropole Communauté Urbaine au titre de l'action sportive : Stade Grimonprez-Jooris.

Ces rapports ont été retirés de l'ordre du jour.

Chemise n°7

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

01/233 - Ville de Lille - Compte Administratif 2000 (1er mars - 31 décembre) - Ratification.

(voir vote infra).

01/234 - Ville de Lille - Compte de gestion du Trésorier Principal - Exercice 2000 (1er mars - 31 décembre) - Ratification.

Adopté.

01/235 - Pouponnière - Compte Administratif de 2000 (1er mars - 31 décembre) - Ratification.

(voir vote infra).

01/236 - Pouponnière - Compte de gestion du Trésorier Principal - Exercice 2000 (1er mars - 31 décembre) - Ratification.

01/237 - Affectation des résultats de la période du 1er mars au 31 décembre 2000.

Adoptés.

01/238 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2001 - Décision Modificative n°1.

Madame le Maire - Nous abordons le deuxième dossier important de ce Conseil Municipal : le budget 2001.

Je voudrais vous rappeler que le budget est l'occasion par excellence d'inscrire dans la réalité des décisions les engagements que l'on a pu prendre vis-à-vis des Lillois, et vous verrez dans les propos que va tenir dans quelques instants Bernard ROMAN que, sur les trois grands engagements que nous avons pris : une ville qui se développe dans tous les quartiers, une ville de qualité, propreté, circulation, logement, environnement, sécurité ; une ville pour tous, projet éducatif, vie sportive, vie culturelle, nous commençons dès cette année à respecter nos engagements tout en réduisant les impôts des ménages comme nous nous y étions engagés.

Je passe tout de suite la parole à Bernard ROMAN.

M. ROMAN - Merci, Madame le Maire.

.../...

Nous avons, pour des questions réglementaires -je rappelle la méthode- voté le budget primitif de l'année 2001 quelques semaines après les élections municipales. Il était nécessaire à l'époque de voter réglementairement le budget avant le 15 avril et nous avons voté le budget dans de grandes masses qui ont été depuis discutées, affectées, et redéployées par rapport à l'organisation du budget précédent, à l'intérieur de pôles d'élus qui ont été mis en place autour des principales thématiques municipales.

Nous nous étions engagés à présenter au mois de juin sous forme d'une décision modificative qui va être soumise au vote aujourd'hui ce premier exercice de redéploiement de nos dépenses, premier exercice à travers lequel nous souhaitons engager -je dis bien engager- un mouvement qui nous permettra progressivement d'afficher clairement les priorités que nous souhaitons voir mener par la majorité municipale.

Il se trouve qu'au moment où nous allons présenter la Décision Modificative n°1, c'est-à-dire le premier document qui modifie le Budget Primitif, nous avons en même temps à voter le Compte Administratif de la Commune pour l'année 2000.

Le Compte Administratif est un document qui ne peut souffrir aucune contestation. On peut le voter ou ne pas le voter, mais le compte administratif est un document strictement comptable qui enregistre et qui ne fait qu'enregistrer les dépenses et les recettes exécutées pendant un exercice.

C'est donc un outil d'évaluation de nos décisions politiques et un instrument d'analyse sans concession de la situation financière de la Ville.

Je commencerai tout d'abord par quelques chiffres très simples qui me permettront de rappeler que ce Compte Administratif vaut pour la période de mars à décembre de l'année 2000 puisque nous avons réengagé un exercice budgétaire au lendemain de l'association avec la Ville de Lomme.

Globalement, si je passe sur l'ensemble des mouvements d'ordre, je peux indiquer qu'en intégrant l'ensemble des reports, l'ensemble de la participation du budget de fonctionnement aux dépenses d'investissement de la Ville de Lille, ce Compte Administratif dégage un excédent de 23 M.F. Lorsque nous clôturons les opérations de l'année 2000, nous gardons dans les caisses de la Ville 23 M.F. qui n'étaient pas attendus.

C'est donc une situation comptable très favorable qui résulte de ce Compte Administratif.

Mais derrière cette situation purement comptable et derrière ces chiffres, il y a un certain nombre de réalisations exécutées dans les quartiers de la ville.

Elles touchent à l'investissement ou au fonctionnement, et je voudrais en quelques mots vous les remémorer car elles sont la base de ce que nous allons, aujourd'hui, ou amplifier ou amender.

Tout d'abord, l'investissement.

Pour reprendre les chiffres qui ont fait débat lors du dernier Conseil Municipal, en 2000, nous avons investi dans cette ville 291 M.F.

Ces 291 M.F. se répartissent en types d'investissement selon le camembert qui vous est présenté sur les écrans, et qui montre que la répartition se fait essentiellement sur des secteurs qui sont dans la proximité des Lillois :

20% pour la jeunesse et le sport

.../...

17% pour la culture

13% pour l'enseignement

14% pour les dépenses d'environnement.

Lorsqu'on essaie d'examiner les grands axes de cette politique d'investissement -je souhaite insister sur ce point- je vous disais 291 M.F. d'investissement, vous retirez une centaine de millions qui concernent le remboursement de l'emprunt en capital, il reste pas moins de 200 M.F. Sur ces 200 M.F., il y a bien sûr des grands chantiers, mais je veux le dire au début des années 90, alors que nous étions dans la grande période des grands chantiers lillois avec Euralille, Lille Grand Palais, l'Université de Lille II à Moulins, ou le Palais des Beaux-Arts, alors que nous étions sur 80%, 70% de l'investissement qui concernaient les grands chantiers, là les quatre grands chantiers de l'année 2000, c'est-à-dire l'Opéra, le Conservatoire, l'extension de l'Hôtel de Ville et l'extension du Stade Grimonprez Jooris à 25.000 places, ont mobilisé 35 M.F. sur les 200 M.F. d'investissement.

Ce qui veut dire que tout le reste de l'investissement est allé dans les quartiers, au plus proche des besoins de la population.

Je ne me prive pas du plaisir de balayer rapidement ce que nous avons fait.

Nous avons d'abord travaillé sur les services publics à la population, avec des travaux dans les mairies de quartier. C'est l'exemple, pour en citer un, de la mairie de quartier de Fives.

Nous avons travaillé dans le domaine social avec des maisons de quartier, des centres sociaux sur lesquels des investissements lourds ont été faits : la maison de quartier du Faubourg de Béthune, la maison de quartier des Bois-Blancs, la maison de quartier de Vauban, qui était le dernier quartier à ne pas en disposer dans la ville.

Nous avons travaillé dans le domaine de l'environnement et des espaces verts, au travers de l'acquisition de matériels de propreté toujours nécessaires, de l'aménagement du parc de loisirs de la Citadelle, de l'aménagement de la Promenade du Maire et du Préfet, ou encore des multiples points verts de la ville, politique qui a vocation à être amplifiée dans les mois et les années qui viennent.

Autre axe important que nous retrouverons en fonctionnement : l'enseignement, avec une politique au long cours qui nous a permis dans les dernières années, de mettre en sécurité tous les établissements scolaires de la ville, et d'engager des politiques de rénovation des cours d'école, à raison de 7 ou 8 par an, qui permettront de terminer rapidement l'ensemble des écoles de la ville.

Des travaux dans les écoles des quartiers, comme à Malot-Painlevé, à Rabelais-Curie à Lille-Sud ou à l'école Fulton de Vauban ;

Ou encore au centre de Loisirs de Phalempin dont il faut toujours rappeler qu'il reçoit chaque jour 4 classes des écoles lilloises qui sont en enseignement dans ce centre.

Je ne peux pas ne pas évoquer ce que nous avons fait sur le sport avec quelques exemples : la salle de sports Winston Churchill, les travaux de la piscine Marx Dormoy pour près de 2 M.F. ; le stade Baratte à Fives ; ou encore, sans être exhaustif, le pôle socio-culturel des Bois-Blancs, qu'on appelle le Chalet ; ou encore le local jeunes Croisette qui sera très prochainement opérationnel.

.../...

Je n'oublie pas les communes associées d'Hellemmes et de Lomme avec, au-delà de leur dotation traditionnelle, des projets ou des dossiers d'investissement qui sont en cours.

A Hellemmes, l'Espace Sportif Polyvalent ou le Parc Bocquet ;

A Lomme, la médiathèque ou le complexe sportif du stade de Lomme.

Voilà quelques-unes des réalisations qui ont marqué notre travail dans les quartiers, et si je le dis, c'est parce que tout cela, nous l'avons fait en mobilisant au niveau de l'emprunt ce que nous avons prévu de mobiliser, 133 M.F..

Voilà pour l'investissement.

Je vais évoquer plus rapidement le fonctionnement.

1,192 milliard de francs répartis comme vous pouvez le constater sur le schéma qui vous est proposé.

Je pense que ce schéma est intéressant et qu'il pourra être diffusé pour que chacun mesure la part de l'effort de la Ville dans les différentes politiques. J'entends quelquefois : " mais vous donnez une grosse subvention au LOSC "... On ne le cite pas suffisamment, mais lorsque, dans la politique sportive de la Ville, on donne 9 M.F. au LOSC, on ne dit pas que cela correspond à 10% de l'effort en fonctionnement de la Ville sur l'ensemble de la politique sportive.

Cela veut dire que lorsqu'on a donné 9 M.F. au LOSC, il reste 80 M.F. pour mener la politique sportive de la Ville dans l'ensemble des quartiers avec l'ensemble des équipements et des clubs sportifs de la Ville.

Monsieur DECOCQ m'interroge sur ce que l'on consacre à l'environnement.

Aménagement urbain – environnement, je n'ai pas le tableau sous les yeux, mais je crois que c'est 10 à 12%. C'est un problème de vue, j'ai un tableau à 2 mètres de moi...

M. DECOCQ - C'est pour cela qu'il faut la transparence et la lisibilité...

M. ROMAN - Non, non... Les problèmes de vue empêchent de voir, mais pas de dire clairement ce qui est vrai...

La bonne santé des recettes de fonctionnement est l'une des trois leçons de ce compte administratif, puisque nous enregistrons en recettes plus que ce que nous avons prévu.

C'est naturellement lié aux rôles complémentaires de fiscalité que nous avons perçus, rôles complémentaires qui sont notamment liés à des recettes induites par la taxe professionnelle, 24 M.F. sur les 32 M.F. de recettes supplémentaires.

Deuxième leçon : le désendettement.

Sur le désendettement, vous avez sous les yeux à la fois le montant de l'encours de la dette et celui de l'annuité de la dette.

L'encours de la dette, c'est la masse de l'endettement de la Ville de Lille en capital restant dû, et vous voyez que la projection pour les dix années qui viennent permette de montrer que la santé financière de la Ville est tout à fait assurée.

.../...

L'annuité de la dette, c'est ce que nous remboursons chaque année, et s'il y a un petit sursaut sur l'année 2001, il s'explique largement par l'intégration de la dette de la Ville de Lomme qui a une contrepartie positive. A ceux qui ont souvent été amenés à critiquer l'endettement de la ville de Lille, je veux dire que, selon les chiffres officiels de la Direction Générale des Collectivités Locales, au Ministère de l'Intérieur, la Ville de Lille, aujourd'hui avec un ratio d'endettement de 6544 F par habitant, est en dessous de la moyenne de l'endettement des grandes villes françaises, y compris en intégrant le fait que les grandes villes françaises appartiennent toutes à des intercommunalités elles aussi endettées de leur côté.

Quand on voit d'où l'on vient et ce qu'on a fait dans la Ville de Lille, savoir aujourd'hui que nous sommes moins endettés par habitant que la moyenne des grandes villes françaises, cela mérite d'être souligné.

Tout comme mérite d'être soulignée, la capacité d'autofinancement de la ville de Lille.

La courbe blanche, c'est le niveau des recettes de fonctionnement de la Ville qui restent disponible quand on a payé les recettes de fonctionnement et quand on a remboursé l'emprunt.

Ce qui veut dire que cette courbe blanche qui correspond pour l'année 2000 à une centaine de millions de francs, nous la consacrons à payer de l'investissement et donc à ne pas emprunter.

J'ai voulu apporter ces différents éléments pour, en faisant la transition avec les trois priorités de la Décision Modificative, dire que la santé financière de la Ville de Lille était bonne, que si elle était bonne, ce n'était pas le fruit du hasard, et que cela mérite à l'occasion du vote du compte administratif d'être signifié. D'autant que les 23 M.F. d'excédent nous permettent d'ores et déjà d'affecter un début de priorité à nos volontés municipales, à nos politiques municipales pour le mandat qui s'ouvre.

Nous le ferons sur trois axes.

Premier axe –mais il n'y a pas de hiérarchie dans ces axes- : Lille 2004, Lille Capitale Européenne de la Culture.

Madame AUBRY aura l'occasion de présenter l'ensemble de ce dispositif à l'occasion d'un Conseil Municipal, mais nous aurons sans doute à faire face d'ici 2004 à des demandes particulières qui seront quelque peu mineures dans l'ensemble du budget, mais que nous ne souhaitons pas faire supporter au budget de la Ville d'une manière impromptue.

D'où la précaution que nous prenons de provisionner année après année, et en 2001, nous proposons de provisionner la somme de 5 M.F. pour la préparation de Lille 2004. Il ne s'agit pas du financement de Lille 2004, qui est pris en charge par ailleurs, mais de précautions qui évitent de faire peser des surprises sur le budget de la Ville.

Deuxième priorité : l'environnement, à travers un certain nombre d'actions, symboliques pour certaines, qui engagent des pistes pour l'avenir pour d'autres, symboliques mais fortes. C'est la Journée sans voiture, la Journée de l'arbre, la campagne que nous ferons sur le thème de l'eau après l'été... l'ensemble de ces propositions sont prises en charge dans la Décision Modificative d'une manière budgétaire.

Les pistes que nous ouvrons pour l'avenir sont l'animation des espaces naturels de la ville de Lille ; c'est aussi l'aménagement des espaces d'environnement sur lesquels nous apportons un surplus de financement.

.../...

Enfin, troisième priorité, et je veux terminer par celle-là parce que c'est par celle-là que j'ai commencé, ce thème de la proximité n'a de signification que quand il se traduit concrètement pour les citoyens.

Nous avons décidé, Martine AUBRY l'a évoqué tout à l'heure, de renforcer d'une manière extrêmement sensible les budgets qui seront à la disposition des Conseils de Quartier, et c'est bien de le dire le jour de l'installation des Conseils de Quartier, pour qu'au-delà des missions qui sont les leurs aujourd'hui, qui touchent pour beaucoup en terme de masse financière à la maintenance du patrimoine municipal dans chacun des quartiers, nous puissions abonder d'une manière très sensible les crédits d'animation qui sont à la disposition des Conseils de Quartier.

Des crédits qui permettent de répondre à l'association du quartier qui souhaite faire une fête et qui n'a pas les moyens de la faire ; qui souhaite financer le voyage d'une école qui veut faire une excursion et qui n'a pas les moyens de la faire ; de prendre une initiative précise d'animation culturelle sur un quartier.

C'est ainsi que, Madame AUBRY l'a évoqué tout à l'heure, près de 2 M.F. qui permettront d'amplifier ces crédits et qui permettront aussi dans les quatre quartiers qui ne sont pas en contrat de ville, de créer des fonds d'initiative habitant, sont inscrits au budget dans le cadre de cette Décision Modificative. C'est près de 2 M.F. auxquels s'ajoutent 1,9 M.F. dégagés dans le cadre de la Politique de la ville dans la délégation de Pierre de SAINTIGNON, c'est-à-dire globalement pour les quartiers près de 4 M.F. de crédits de fonctionnement d'animation de proximité qui figurent dans cette Décision Modificative n°1.

Voilà, Madame le Maire, chers collègues, la présentation qui, par définition, est sommaire, même si j'ai essayé de l'explicitier à travers un certain nombre d'exemples, de ce Compte Administratif qui révèle une bonne santé financière de la ville de Lille et de cette Décision Modificative qui tente, au-delà des redéploiements qui ont été effectués, d'utiliser au mieux, dans le cadre des priorités que nous avons proposées aux Lillois, les excédents de recettes de ce Compte Administratif.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Merci, Madame.

Je comprends bien maintenant finalement pourquoi notre collègue Bernard ROMAN, qui est toujours aussi pertinent...

M. PARGNEAUX - Et brillant !

M. DECOCQ - Et habile... a présenté ensemble le Compte Administrative et la Décision Modificative...

Madame le Maire - C'est une obligation de la loi.

M. DECOCQ - On peut les présenter et faire voter séparément.

Madame le Maire - Nous votons séparément, c'est une obligation.

M. DECOCQ - Vous me permettrez malgré tout de donner une lecture politique à cette habileté, mais je vous autorise bien sûr à ne pas être d'accord !...

.../...

Je veux simplement dire qu'il a compris depuis longtemps le principe des vases communicants, c'est-à-dire que moins il y a à présenter dans la Décision Modificative, sur laquelle je reviendrai, plus on présente, et politiquement, le Compte Administratif qui, comme son nom l'indique, n'est jamais qu'un document administratif.

Donc, je ne tomberai pas dans ce piège intéressant, élégant et habile... Je dirai simplement à notre collègue Bernard ROMAN que je regardais son exercice politique à propos du Compte Administratif et que je voudrais simplement qu'il s'interroge un peu. Effectivement, à voir cette palette, ce kaléidoscope d'aussi belles réalisations, ou en tout cas d'aussi belles images, on se demande pourquoi les électeurs lillois n'ont pas adhéré plus massivement à votre élection ! Mais c'est un peu petit, n'est-ce pas ?... Mais je sais qu'il va s'interroger !...

Alors, parlons de la Décision Modificative. Je voudrais faire une remise en perspective.

Vous vous souvenez les uns et les autres, vous Madame, et vous Bernard ROMAN, que nous nous étions abstenus lors du Budget primitif dans une espèce, disons-le, d'état de grâce qui consistait à vous dire : il n'y a pas grand-chose dans le budget, on peut le comprendre, rendez-vous au mois de juin où nous verrons la Décision Modificative. Et d'ailleurs, ma collègue Ginette VERBRUGGHE, de mémoire, avait renchéri en disant : effectivement, on verra ce qu'on verra au mois de juin. Je me souviens même de l'expression, et je vous assure que je n'ai pas été revoir le P.V., je crois qu'elle parlait de « budget opérationnel »....

Alors, à mon point de vue, nous sommes loin de cette attente en ce qui concerne les résultats.

D'abord, sur la D.M. elle-même. Je dirai que, parfois, la mauvaise foi de Bernard ROMAN est aussi grande que son talent...

Madame le Maire - Ça, c'est une injure...

M. DECOCQ - J'ai l'expérience de la dernière séance, et j'hésite maintenant -vous comprendrez pourquoi- à livrer quelques chiffres. Mais une règle de trois, je dois encore savoir faire...

Je crois -mais j'hésite à le dire- que la Décision Modificative doit représenter 2,07% du budget... c'est dire l'extraordinaire modification que vous avez faite !... autant dire que vous n'avez pas fait véritablement une œuvre de Décision Modificative forte !

Alors, j'entends dire qu'on le fera au mois d'octobre.... Après tout, pourquoi pas ? Je comprends qu'il pourrait y avoir une D.M.2...

En tout cas, vous avez au moins le mérite -je vous le reconnais- de la cohérence, c'est-à-dire que vous retenez exactement ce que vous aviez annoncé la dernière fois, c'est-à-dire la proximité, l'environnement...

Pour l'environnement, je fais un petit zoom sur une question de méthode. On sait maintenant grâce au Compte Administratif qu'avec l'aménagement, l'environnement représente environ 10% du budget. Votre effort, c'est 10%. On sait que la Culture représente aussi 10%...

Madame le Maire - C'est beaucoup !

M. DECOCQ - Ce que j'aimerais bien, c'est qu'on nous dise, et je suis sûr que vos collègues Verts seraient intéressés par cette question, à combien on va maintenant avec les 940.000 F qui sont l'addition de la Journée sans voiture, de la Journée de l'arbre, et de la campagne sur l'eau.

.../...

Pour nous, malgré tout, cette Décision Modificative continue à avoir un défaut majeur, à savoir que vous n'avez pas voulu, apparemment, concentrer votre action sur les questions de sécurité. Ce n'est pas votre choix, c'est votre droit, mais je continue à vous dire que cela reste la première priorité des Lillois. Vous me répondiez la dernière fois, Madame, que la sécurité était un vrai problème et qu'en parler avec des mots et avec des slogans n'avait aucun sens. Dont acte ! J'ai donc fait un petit tour de France entre temps, par presse interposée bien sûr, pour voir ce qui se passait.

A Strasbourg, Fabienne KELLER a nommé 11 adjoints de quartier dotés de compétences transversales qui s'installeront physiquement dans les quartiers pour assurer des missions effectives de proximité.

A Paris, Bertrand DELANOE a proposé un plan de sécurité élaboré avec le Préfet.

On verra tout à l'heure avec le C.C.P.D. -mais je n'y reviendrai pas, je fais une intervention globale maintenant- sur la thématique, autant il faut reconnaître tous les efforts de prévention contre la toxicomanie, autant sur le Contrat Local de Sécurité, avec 200.000 F pour le secrétariat, on aimerait bien avoir des nouvelles un peu plus fraîches.

A Lyon, Gérard COLLOMB veut développer des cellules de crise qui entretiennent des contacts entre les jeunes.

A Montauban, afin de venir en aide aux victimes, Brigitte BARRES va lancer un numéro vert pour centraliser les appels.

Etc, etc...

On attendait dans cette Décision Modificative un plan de sécurité à défaut d'un véritable plan pour l'environnement qu'on attend toujours aussi !

Dans cette métropole même, j'ai vu qu'à Roubaix, on affichait clairement une ambition de devenir un site pilote en terme de sécurité.

Ici, nous continuons à chercher vainement les signes d'une telle volonté politique, et effectivement le contenu de la D.M.1 n'est pas fait pour nous rassurer.

J'en ai terminé, Madame le Maire.

A propos de l'abstention, Bernard ROMAN avait dit « le devoir des élus est d'entendre les silences »... au risque que ceux-ci deviennent assourdissants. Je crois que le devoir des élus est d'entendre et d'écouter la voix des Lillois. Vous n'avez pas ce point de vue. La sécurité reste pour nous un souci et une priorité que nous entendons de la part des Lillois, et je voulais vous le dire à propos de cette D.M.1 qui est une petite D.M.1.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, concernant ce Compte Administratif, je vais faire attention à ce que je dis parce que depuis que Bernard ROMAN se pare parfois des habits du Procureur, j'avoue que j'essaie de mesurer mes propos...

.../...

Madame le Maire - Tâchez de les mesurer encore un peu plus parce que lorsque vous parlez ainsi, vous ne les mesurez pas ! Nous essayons de travailler en laissant la place au débat et à la démocratie ! Ce n'est pas en intervenant de la sorte que nous arriverons à avoir un vrai débat démocratique ! Mais avec vous, nous savons qu'il est inutile d'essayer !

(applaudissements)

M. BERNARD - Je fais référence à sa déclaration du précédent Conseil, donc il sait très bien à quoi je fais allusion...

Madame le Maire - Allez au fait, si vous voulez bien, Monsieur BERNARD, parce que les Lillois s'intéressent au budget et ils ne veulent pas des insultes et des attaques...

M. BERNARD - Si vous arrêtez de m'interrompre, je pourrai continuer !

Madame le Maire - J'arrête si vous parlez autrement !

M. BERNARD - Merci !

Concernant ce Compte Administratif, je suis désolé de dire à Monsieur ROMAN que si le désendettement suit son cours, on part relativement de haut, il y a d'ailleurs encore plus de 284 M.F. à rembourser, et de manière amusante, je n'ai pas observé dans son camembert des investissements la part du capital à rembourser.

Il faut également noter que la maîtrise globale des dépenses est toujours inférieure au coût de la vie.

Il faut noter également que la hausse de la Dotation de Solidarité Urbaine n'est que l'expression d'un appauvrissement de la ville.

Enfin, quand j'entends Bernard ROMAN parler de dynamique des bases fiscales, c'est quand même la résultante du bétonnage permanent de la ville et, c'est vrai, de l'apport d'un nombre considérable de contribuables qui, peut-être, déchanteront rapidement quand ils verront arriver leur feuille d'impôts.

Cela a été dit, les ratios qui sont proposés, qui sont les habituels indicateurs de la vie financière de la Ville, sont en baisse. On sait que c'est principalement dû à une base démographique plus grande, et c'est principalement la corbeille de la mariée, même si on a parfois du mal à imaginer M. DURAND avec sa robe de mariée... mais c'est principalement la dot de Lomme qui nous permet d'avoir des ratios plus favorables.

Quoi que, en matière de dépenses du personnel, le ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement est en hausse et subit un dérapage très net, de même que l'annuité de la dette, Monsieur ROMAN l'a rappelé.

La fiscalité dépasse le milliard de francs et je crois que cela permettrait de prolonger la pause fiscale qui est rendue possible, à notre avis, par les fortes croissances de base.

Nous croyons également que le mouvement de désendettement doit être fait non pas aux dépens des dépenses d'équipement, mais également relativement aux dépenses de fonctionnement.

.../...

Enfin, quand je parlais de transparence, Monsieur ROMAN, j'aurais pu parler de consolidation des budgets. Ce n'est pas le fait que chaque franc que vous nous proposez fasse l'objet d'une délibération, j'imagine bien que c'est le cas, et derrière, le Contrôle de Légalité est là pour vérifier tout cela. Simplement, ce que nous souhaitons, quand nous parlons de transparence, c'est que nous veillions à l'utilisation optimale de l'argent public.

Cela veut dire que nous ne voulons pas nous contenter de crédits votés d'une année sur l'autre, nous voulons constamment que cette maîtrise passe par une évaluation des politiques municipales publiques.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais dire sur ce Compte Administratif. Vous ne vous étonnerez pas que nous nous prononcions contre.

Madame le Maire - Bien.

Bernard ROMAN.

M. ROMAN - Rapidement, Monsieur DECOCQ me prête des arrière-pensées alors que je n'ai la prétention de n'avoir que des pensées, même si je crains que certains autres qui se sont exprimés dans ce débat -mais il n'y en a eu que deux- n'aient pas de pensée du tout en ce qui concerne le budget de la Ville. Je veux simplement dire, Monsieur DECOCQ, puisque vous critiquez très peu sur le fond cette Décision Modificative, uniquement sur les questions de sécurité, mais sur la forme, vous regrettez, pour reprendre une formule juste de Madame VERBRUGGHE, qu'il n'y ait pas de budget opérationnel, qu'entre un budget et un budget opérationnel, il y a simplement des opérations... Et s'il faut rattacher la Décision Modificative au Budget Primitif, je vous invite à le faire, mais lorsque l'on décide, par exemple, de doubler le crédit de ravalement des façades de la Ville de Lille, et, en face d'une ligne qui était de 1 M.F. en 2000, de mettre 2 M.F. et d'écrire " ravalement de façades ", c'est un budget opérationnel.

Quand on décide d'inscrire 1,8 M.F. sur la poursuite de l'aménagement du parc de la Citadelle, c'est un budget opérationnel.

Lorsque l'on décide d'affecter des sommes non négligeables en préfinancement à l'installation d'un bureau de police dans cinq ou six quartiers, et dans quatre quartiers de la ville en 2001, document qui figure dans les dossiers qui seront présentés par Monsieur VICOT tout à l'heure, je crois que non seulement on a des budgets opérationnels qui correspondent à ce que nous demandent les citoyens, mais aussi qui correspondent aux priorités que nous avons affichées.

Je pourrais citer une multitude d'autres opérations, que les Lillois peuvent voir dans leur quartier.

Lorsqu'on écrit 5 M.F. pour l'aménagement d'un terrain synthétique sur le stade des Bois-Blancs, c'est un budget opérationnel.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, vous avez souhaité que je dise quelques mots au Conseil Municipal sur la signature du Grand Projet de Ville qui est intervenue le 17 mai dernier, comme vous l'avez dit, en présence du Ministre Claude BARTOLONE, qui est venu à Lille à cette occasion.

Je veux dire rapidement que le G.P.V. concerne 50 grandes agglomérations en France.

S'agissant de l'arrondissement de Lille, il concerne les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Hem et Wattrelos, qui se sont groupées pour construire un dossier qui s'appelle le Grand Projet de Ville de cette agglomération, et qui a été adopté par le Gouvernement.

.../...

La signature de ce G.P.V. est très importante pour notre métropole et poursuit plusieurs enjeux majeurs.

C'est l'enjeu du développement urbain l'enjeu du développement économique et social ; c'est aussi un enjeu humain fondamental car il s'agit là d'une stratégie qui est au cœur même du projet politique que nous avons porté récemment devant les Lillois.

Je souligne que cet enjeu est accompagné de moyens très importants puisque l'Etat s'est engagé à hauteur de 400 M.F., que la Métropole, sous la présidence de Pierre MAUROY de Lille-Métropole, s'est engagés à hauteur de 1,2 milliard, que le Conseil Régional et le Conseil Général se sont engagés à plus de 400 M.F., ce qui, si on considère que la Ville de Lille interviendra dans ce G.P.V. métropolitain à hauteur de 30%, apporte quelque 700 M.F. à la Ville de Lille, auxquels s'ajouteront les participations de la Ville elle-même, celles que nous adopterons ensemble, à hauteur de plus de 440 M.F.

Lorsqu'on inscrit 1,4 M.F. sur un club-house dans le même stade, c'est un budget opérationnel qui nous permettra de terminer -Madame DEMESSINE a en charge ce dossier- le pôle sportif de ce quartier des Bois-Blancs, comme nous avons terminé, dans les années qui viennent de s'écouler, le pôle sportif du quartier de Wazemmes ; comme nous en avons fait un à Lille-Sud et un à Fives.

Les budgets opérationnels sont dans nos dossiers, mais cela ne nous satisfait pas. Nous souhaitons, au-delà de ces budgets opérationnels, commencer par cette Décision Modificative, poursuivre par une nouvelle Décision Modificative au mois de septembre, et l'amplifier dans les budgets des années futures, afficher un certain nombre de priorités qui soient beaucoup plus clairement encore perçues par les Lillois. Vous le souhaitez aussi, Monsieur DECOCQ, vous ne serez pas déçu, et je ne désespère pas qu'un jour, vous vous disiez : mais comment puis-je faire pour continuer à voter contre ces propositions ?

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Juste un mot pour dire qu'effectivement, même si on ne peut pas présenter en Conseil Municipal l'ensemble des dispositions contenues dans les dossiers, Bernard ROMAN vient de montrer quelques exemples parmi des dizaines et des dizaines d'autres de ce qu'est un budget opérationnel, c'est-à-dire des dispositifs que nous mettons, par exemple des nouveaux moyens techniques pour améliorer la propreté. Nous n'allons pas les décliner ainsi, mais ce sont bien les engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois sur un développement économique pour tous, sur une qualité de vie plus grande, sur une propreté dans la ville, et sur une sécurité plus grande, que nous retrouvons dans le budget.

On aura ce débat sur la sécurité. Tout à l'heure, Roger VICOT vous dira quelques mots sur l'installation des commissariats que nous allons aider à financer pour qu'ils soient plus rapidement mis en place dans les quartiers avec la police de proximité qui fonctionne très bien.

Ce qui nous distingue profondément, c'est que nous ne pensons pas que c'est en accroissant essentiellement les effectifs de la police municipale -or, c'est la seule chose que l'on pourrait voir dans ce budget- que l'on améliorera la sécurité. C'est par exemple, en éclairant mieux nos rues, c'est ce que nous prévoyons. C'est par exemple en finançant les commissariats de police. C'est par exemple ce que nous faisons depuis maintenant le mois d'octobre, c'est-à-dire en réunissant la justice, la police, dans mon bureau, une fois par semaine, avec des cellules de veille dans chaque quartier.

Alors, on peut continuer à faire de la démagogie, même hors campagne électorale, sur la sécurité, mais nous, nous agissons quotidiennement en travaillant avec la police de proximité.

.../...

Quand Madame GEORGET mène une réunion avec la police de proximité et le directeur de Champion pour régler les problèmes quotidiens rencontrés dans ce magasin de Vauban, ce sont des dizaines et des dizaines de travaux comme ceux-là que nous faisons quotidiennement. Et c'est ainsi qu'on améliorera la sécurité dans la ville, pas en faisant des grands discours, je vous le redis, et pas non plus en mettant un policier derrière chaque Français. Cela aussi est sans doute quelque chose qui nous différencie, mais après tout, nous apprécierons les résultats, et les Lillois nous jugeront sur ces résultats.

J'ai la conscience tranquille en ce sens que ce sur quoi la Majorité s'est engagée, nous le retrouvons aujourd'hui dans cette Décision Modificative, ce budget opérationnel, c'est bien le cas, que Bernard ROMAN vient de présenter.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Pour le Compte Administratif 2000, Pierre MAUROY n'étant plus auprès de nous actuellement, nous pouvons le voter puisque c'est le compte de sa gestion.

Qui est favorable à l'adoption du Compte Administratif 2000, délibérations 233 et 235 :
les membres de la Majorité Municipale

Qui vote contre : le Groupe du Front National

Qui s'abstient : le Groupe Union pour Lille

Adoptés à la majorité

Ensuite, la Décision Modificative n°1. (délibération n°238)

Qui vote pour : les membres de la Majorité Municipale

Qui vote contre : le Groupe Union pour Lille et le Groupe du Front National

Adopté à la majorité

Merci.

01/239 - Budget Primitif - Transferts de crédits - Exercice 2001.

Adopté.

01/240 - Présentation du rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière du Crédit Municipal en 2000.

01/241 - Caisse de Crédit Municipal - Budget Primitif 2001 - Information.

01/242 - Fondation Masurel - Budget Supplémentaire 2000 - Information

01/243 - Présentation du rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Fondation Masurel en 2000.

01/244 - Fondation Masurel - Budget Primitif 2001 - Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

.../...

01/245 - Délégation Finances - Attribution de subventions de fonctionnement à divers organismes.

01/246 - Collège Albert Camus. Organisation d'un voyage dans les alpes du 1er au 8 avril 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/247 - CNRS - Institut de biologie de Lille - Organisation d'un congrès européen de Génétique Mathématique à Lille les 20 et 21 avril 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/248 - Collège Louise Michel - Organisation d'un voyage en Irlande du 27 avril au 7 mai 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/249 - Société Francophone de Neurochirurgie du Rachis - Organisation d'un congrès annuel à Lille les 10 et 11 mai 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/250 - Collège Européen d'Orthodontie - Organisation d'un congrès à Lille du 9 au 11 juin 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/251 - Syndicat F.0 des Municipaux de Lille-Hellemmes - Congrès Régional Force Ouvrière des services publics et de santé du 6 au 18 juin 2001 à Arras - Subvention exceptionnelle

01/252 - U.F.R. de Géographie et d'aménagement - Organisation d'un colloque intitulé : « Hydrosystèmes, paysages et territoires » à Lille du 6 au 8 septembre 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/253 - Association pour le mémorial départemental du Nord à la mémoire des militaires morts pour la France en Afrique du Nord - Participation financière.

01/254 - Divers produits communaux - Admissions en non valeur.

01/255 - Contingent Communal d'Aide Sociale - Apurement des soldes restant dus par la Ville au Conseil Général du Nord - Convention.

01/256 - Conversion de la dette en Euros (Emprunts bancaires) - Constat global de conversion.

01/257 - Locations d'immeubles communaux - Régime fiscal.

01/258 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

01/259 - Balades de l'été - Modalité d'organisation.

01/260 - Réhabilitation de la Mairie de quartier de Fives - Travaux supplémentaires de gros-œuvre.

01/379 - Projets de proximité dans les quartiers - Subventions exceptionnelles.

Adoptés.

ASSURANCES

01/261 - Mairie de Quartier de Wazemmes - 100, rue de l'Abbé Aerts à Lille - Incendie du 3 décembre 2000 - Indemnité d'assurances.

.../...

01/262 - Evénements de Lille-Sud - Dégradation de divers biens communaux - Indemnité d'assurances.

Adoptés.

INFORMATIQUE

01/263 - Achat de micro-ordinateurs et d'imprimantes - Lancement d'un nouveau appel d'offres.

01/264 - Achat de licences de logiciels bureautiques - Lancement d'un nouvel appel d'offres.

01/265 - Achat de matériels de téléphonie nécessaires à la maintenance et à l'évolution du réseau téléphonique municipal - Lancement d'un nouvel appel d'offres.

01/266 - Achat d'autocommutateurs - Lancement d'un nouvel appel d'offres.

Adoptés.

Un certain nombre de dossiers ont été adoptés en Conseil privé. Ce sont les numéros 2, 3, 6, 8, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25.

Je vous demande un vote pour confirmer cette position.

Qui vote pour : (unanimité)

Je vous remercie.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

01/167 - Commune Associée d'Hellemmes - Association pour le Mémorial Départemental du Nord à la mémoire des militaires morts pour la France en Afrique du Nord 1952-1962 - Demande de subvention.

01/168 - Commune Associée d'Hellemmes - Groupe d'études pour l'insertion des personnes porteuses de trisomie - Versement d'une subvention.

01/169 - Commune Associée d'Hellemmes - Caisse d'Allocations Familiales de Lille - Versement d'une subvention à l'Association "Espace Jeunes Hellemmes" - Réemploi.

01/170 - Commune Associée d'Hellemmes - Crèche l'Amicloterie - Travaux - Subvention de la C.A.F. - Réemploi.

01/171 - Commune associée d'Hellemmes - Complexe sportif Arthur Cornette - Travaux - Subvention de l'ADEME - Réemploi.

01/172 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de primes.

01/173 - Commune Associée d'Hellemmes - Coopérative de l'école Herriot - Versement d'une subvention.

.../...

01/174 - Commune Associée d'Hellemmes - Coopérative de l'école Berthelot - Versement d'une subvention.

01/175 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Amicale des Volontaires du Sang d'Hellemmes" - Versement d'une subvention.

01/176 - Commune Associée d'Hellemmes - Journée Sport Ouvert à Tous - Subvention du Conseil Général - Ouverture du crédit d'emploi.

01/177 - Commune Associée d'Hellemmes - Ecole de Musique - Subvention du Conseil Général - Admission en recettes.

01/178 - Commune Associée d'Hellemmes - Associations sportives - Ecoles de sports - Subventions.

01/179 - Commune Associée d'Hellemmes - Service extérieur des Pompes Funèbres - Compte Administratif 2000 - Période du 1er mars au 31 décembre.

01/180 - Commune Associée d'Hellemmes - Service extérieur des Pompes Funèbres - Affectation des résultats de l'exercice 2000 - Période du 1er mars au 31 décembre.

01/181 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Inter Age Hellemmes" - Permanence Médiation - Versement d'une subvention.

01/182 - Commune Associée d'Hellemmes - Amicale des locataires de la Résidence "Les Abeilles" - Aide aux projets - Versement d'une subvention.

01/183 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Déclic" - Aide aux projets - Versement d'une subvention.

01/184 - Commune Associée d'Hellemmes - Subventions destinées à des associations hellemmoises dans le cadre de la Prévention de la Délinquance.

01/185 - Commune Associée d'Hellemmes - Collège Saint-Exupéry - Aide aux projets - Versement d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

01/186 - Commune Associée de Lomme - Révision du Plan d'Occupation des Sols.

01/187 - Commune Associée de Lomme - Participation financière de la Commune pour des travaux visant à améliorer la sécurité d'accès d'immeubles d'habitations HLM.

Adoptés.

.../...

Chemise n°6

Rapporteur : Madame KECHEMIR,
Conseillère municipale déléguée

INSERTION - LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS R.M.I.

01/231 - Fonds Local d'Aide aux Jeunes - Exercice 2001 - Subvention au C.C.A.S.

01/232 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Pauvreté-Précarité.

Adoptés.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur FREMEAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL - RESSOURCES HUMAINES

01/267 - Prise en charge partielle du poste de référent RMI à la Section Hellemmoise du CCAS de Lille.

01/268 - Création d'un emploi de Responsable de la Sécurité des élus et du personnel municipal.

01/269 - Régime indemnitaire - Précisions sur les modalités d'attribution.

01/270 - Remboursement de frais à Monsieur DEWAELE.

01/271 - Mise à disposition d'un agent au profit de la Maison de Quartier des Bois-Blancs.

01/272 - Mise à disposition d'un agent au profit de la Maison de Quartier de Lille-Sud.

Adoptés.

01/273 - Centre de formation et de prévention - 205 rue Charles Debierre - Travaux de mise en sécurité et d'accessibilité.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/274 - Désignation de Monsieur Jean-Louis FREMAUX en qualité de membre des Conseils de Discipline de Recours.

Adopté.

PROPRETE

01/275 - Marché de capture d'animaux nuisibles.

Adopté.

.../...

01/188 - Commune Associée de Lomme - Modification du tableau des effectifs - Filière médico-sociale - Création d'un poste de coordinatrice de crèches.

01/189 - Commune Associée de Lomme - Modification du tableau des effectifs - Filière technique - Création de poste.

Ces rapports ont été retirés de l'ordre du jour.

01/190 - Commune Associée de Lomme - Bilan des acquisitions et cessions - Année 2000.

01/191 - Commune Associée de Lomme - Subventions exceptionnelles.

01/192 - Commune Associée de Lomme - Marché - Illuminations de fin d'année.

01/193 - Commune Associée de Lomme - Marché de services - Maintenance des illuminations.

01/194 - Commune Associée de Lomme - Avenants au marché de travaux - Construction d'une médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

01/195 - Commune Associée de Lomme - Ecole municipale de musique et de danse - Ateliers de percussion du monde et classe d'accordéon - Tarification.

01/196 - Commune Associée de Lomme - Subvention à l'Institut Lillois d'Education Permanente (ILEP).

01/197 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Aménagement de cantines scolaires décentralisées de Lomme.

01/198 - Commune Associée de Lomme - Marché de prestations intellectuelles : missions de contrôle technique et de coordination sécurité des travaux d'aménagement de cantines scolaires décentralisées.

01/199 - Commune Associée de Lomme - Marché pour le mobilier urbain - Communication commerciale et publique.

01/200 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Menuiseries P.V.C à l'école Michelet de Lomme.

01/201 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Couverture.

01/202 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux: éclairage public place Dompsin à Lomme.

01/203 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux: entretien et rénovation de l'éclairage public.

Adoptés.

.../...

Chemise n°10

Rapporteur : Madame FILLEUL,
Conseillère municipale déléguée

TOURISME

01/287 - Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain (CNPTU).
Augmentation de l'adhésion

01/288 - Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT) - Augmentation de l'adhésion.

01/289 - Office de Tourisme de Lille - Premier versement sur les recettes de la taxe de séjour.

01/290 - Office de Tourisme de Lille - Solde de la subvention de fonctionnement.

01/291 - Beffroi - Mise en valeur touristique - Lot Plâtrerie - Avenant.

Adoptés.

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

01/292 - Partenariat avec Saint Louis du Sénégal et sa région - Aide financière aux projets 2001.

01/293 - Tournoi International des Villes Jumelées d'Hellemmes, 2, 3 et 4 juin 2001 - Demande de subvention.

01/294 - Festival International de la Jeunesse à Leeds, 24 juin au 1er juillet 2001 - Frais de déplacement.

Adoptés.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

URBANISME

01/309 - Modification du Plan d'Occupation des Sols - Changement de zonage allée des Marronniers.

01/310 - Modification du Plan d'Occupation des Sols - Implantation d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage.

01/311 - Ravalement de façades - Subventions.

Adoptés.

HABITAT

01/312 - Participation financière de la Ville au programme 2000 de « maintien des courées ».

Adopté.

.../...

ACTION FONCIERE

01/313 - Immeuble sis à Hellemmes 58, rue Faidherbe abritant le centre de soins Paul Clermont - Achat par la Ville de Lille à l'association du diocèse de Lille.

01/314 - Immeuble sis à Lille 42/44, rue du Faubourg des Postes - Achat par la Ville de Lille à Lille Métropole Communauté Urbaine après exercice du droit de préemption.

01/315 - Ilot SOUHAM - Immeuble dénommé « Conciergerie SOUHAM » 44, rue du Vieux Faubourg à Lille - Achat par la Ville à la SAEM Euralille.

01/316 - Ilot SOUHAM - Bâtiment central dénommé "Souham I" 2, rue des Canonnières à Lille - Achat par la Ville à la SAEM Euralille des lots 1 à 7 et 10 -11.

01/317 - Ilot SOUHAM - Espace BAIETTO - Achat par la Ville à la SAEM Euralille du lot de l'immeuble "Souham 2" 2, rue des Canonnières à Lille.

01/318 - Immeuble situé 2, rue de l'Arbrisseau à Lille - Acquisition par la Ville auprès de Lille Métropole Habitat du volume situé en rez-de-chaussée en vue d'y installer le poste de Police de proximité de Lille-Sud.

Adoptés.

01/319 - Propriété communale sise à Lille, 21 bis rue Porret - Bail emphytéotique au profit du CAL-PACT pour une durée de 28 ans.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

Chemise n°15

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

01/329 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Actions liées à l'Enfance (+ 6 ans) - Centres sociaux.

01/330 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Actions liées à l'Enfance (+ 6 ans) - Associations diverses.

01/331 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Actions à caractère familiales.

01/332 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Vacances enfants.

01/333 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Vacances familiales.

01/334 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Aides Familiales à Domicile.

.../...

01/335 - Equipements de proximité (Maisons de Quartiers et Centres Sociaux) - 2ème répartition de subventions au titre de l'an 2001.

01/336 - Aménagement de la salle Lestiboudois - Avenants.

01/337 - Réhabilitation de la Maison de Quartier - Centre Social Concorde - Quartier du Faubourg de Béthune - Avenants.

Adoptés.

01/338 - Contrat Educatif Local - Programme d'actions au titre de l'année 2001 - Financements.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur CHARLES ne prend pas part au vote).

Chemise n°16

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

SANTE

01/339 - Remplacement des trois échangeurs de seringues sur une période de trois ans - Santé.

01/340 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Santé.

Adoptés.

Chemise n°17

Rapporteur : Madame STANIEC,
Conseillère municipale déléguée

RETRAITES - PERSONNES AGEES

01/341 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes âgées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

01/342 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale Logement.

01/343 - Primes municipales dans le cadre des OPAH Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de PANAHA.

Adoptés.

.../...

Chemise n°18

Rapporteur : Madame DA SILVA,
Adjointe au Maire

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

01/344 - Installation d'un système de phonie dans les cabines d'ascenseurs et de monte-charge des bâtiments communaux - Consultation par voie d'appel d'offres ouvert.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/345 - Hôtel de Ville - Extension - Avenant n°2 au lot n°10 : Electricité.

Adopté.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

01/346 - Aéronef - Travaux d'extension - Nouveau plan de financement - Composition de la Commission chargée de choisir le maître d'œuvre.

Adopté.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame BOCQUET,
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE

01/347 - Contrat Enfance - Subventions 2001 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales.

01/348 - Association de la Petite Enfance St Maurice - Pellevoisin - Versement d'une subvention exceptionnelle.

01/349 - Subventions 2001 destinées aux haltes garderies, mini-crèches, structures mixtes, crèches parentales et lieux d'accueil parents-enfants.

Adoptés.

Chemise n°21

Rapporteur : Madame CAPON,
Adjointe au Maire

ECOLES

01/350 - Mesures de carte scolaire dans les écoles lilloises du premier degré de Enseignement public pour la rentrée scolaire 2001/2002.

.../...

01/351 - Mesures de carte scolaire dans les écoles privées du premier degré - Rentrée scolaire 2001/2002.

Ces rapports ont été retirés de l'ordre du jour.

01/352 - Carte scolaire 2001/2002 - Fusion des écoles CHENIER et SEVERINE, 6 rue Léon Blum.

01/353 - Réfection de la cour de l'école maternelle Richard WAGNER - Participation financière.

01/354 - Réhabilitation de locaux scolaires dans l'ancienne école VOLTAIRE, rue de Colmar - Extension de l'école VIALA - Participation financière.

01/355 - Ecole DESBORDES / VALMORE - Travaux de rénovation - Participation financière.

01/356 - Aménagement de la cour d'école LA BRUYERE - Participation financière.

Adoptés.

01/357 - Désaffectation de l'école Hector MALOT, 2 rue de l'Escaut - Décision.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/358 - Travaux au groupe scolaire Briand / Buisson - Espace périscolaire - Participation financière.

01/359 - Ecole Berthelot/Jules Verne - Avenant n° 2 au lot n° 00 - Gros œuvre.

01/360 - Carte scolaire 2001/2002 - Fusion des écoles Samain et Trulin, avenue Verhaeren.

Adoptés.

Chemise n°22

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,
Adjoint au Maire

ANIMATION

01/361 - Soutien à la vie associative - Attribution de subventions.

01/362 - Associations La Deûle et Union Française de la Jeunesse - Versement des soldes au titre de 2001.

Adoptés.

JEUNESSE

01/363 - Associations de Jeunesse - Subventions de fonctionnement au titre de l'an 2001- Délégation Jeunesse.

01/364 - Programme d'Animation Jeunesse 2001 - Loisirs des Jeunes dans le Nord - Opération-Ville-Vie-Vacances - Attribution de subventions.

.../...

01/365 - Construction du nouveau Club Léo Lagrange - Avenant - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert du lot Voirie Réseaux Divers.

Adoptés.

INTEGRATION

01/366 - Intégration - Programmation 2001 - Subventions de la Ville - Première répartition.

Adopté.

Chemise n°25

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,
Adjoint au Maire

HANDICAPES

01/375 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté.

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT

01/295 - Maison de la Nature et de l'Environnement - Convention annuelle 2001 - Versement d'avances sur la subvention de fonctionnement au titre 2001.

01/296 - Acquisition de jeux pour enfants - Appel d'Offres ouvert - Marché à commandes.

01/297 - Parc de Loisirs de la Citadelle - Contrat avec la SARL JAM pour l'exploitation de jeux, boutiques et buvettes - Avenant.

Adoptés.

ESPACES VERTS

01/298 - Etude de privatisation des espaces en pied d'immeuble de la Résidence CONCORDE Subvention.

01/299 - Aménagement des pieds d'immeubles BELFORT - Subvention.

01/300 - Aménagement du Jardin à vocation pédagogique Louise Michel - Subvention.

01/301 - Etude sur le renouvellement des alignements des platanes des grands boulevards lillois - Demande de subvention.

.../...

01/302 - Opération "Environnement à tous les âges" - Signature de la Convention avec la F.L.R.T.P.

01/303 - Signature de la convention avec l'Association "Les Arbronautes" relative à l'organisation d'animations de grimpe dans les arbres.

01/304 - Agenda 21 Lillois - Convention entre la Ville de Lille et l'Association AJOnc pour le Développement de Jardins Communautaires (ouverts et néanmoins clôturés).

01/305 - Agenda 21 Lillois - Versement d'une subvention de 5 000 F à l'Association "59, rue de l'Avenir".

01/306 - Signature avec l'Association "Les Hauts Perchés" relative à l'organisation d'animations de grimpe dans les arbres.

01/307 - Marchés d'élagage - Appel d'offres ouvert.

01/308 - Parc automobile - Acquisition de matériels espaces verts - Marché sur appel d'offres ouvert.

Adoptés.

Merci, Madame le Maire.

Une communication très brève sur non pas comme je l'ai entendu « la journée de l'arbre », mais « la semaine de l'arbre ».

M. PARGNEAUX - C'est mieux !

M. QUIQUET - C'est encore mieux !

La Ville de Lille a été sollicitée et accueillera fin septembre le 13ème championnat national des grimpeurs-élagueurs. C'est un événement grand public sur lequel nous allons nous appuyer pour organiser cette fête de l'arbre qui se tiendra du 22 septembre au 7 octobre.

Il y aura 4 événements importants lors de cette Fête de l'Arbre :

Une mise en scène des arbres les plus remarquables sur l'ensemble des quartiers lillois ainsi que sur les deux communes associées ;

Une exposition sur l'Arbre dans le hall de l'Hôtel de ville, exposition qui se tiendra du 22 septembre au 7 octobre ;

Le week-end des 29 et 30 septembre aura lieu une série d'animations et de visites au Jardin Vauban ;

Enfin, avec la population, le lancement d'un concours des arbres remarquables sur le territoire de la commune.

Le patrimoine arboricole de la ville de Lille est composé de près de 20.000 arbres, dont certains -beaucoup d'ailleurs- sont vieillissants. Il nous faut donc assurer leur renouvellement et veiller à la diversité de leur essence.

Cette Fête de l'Arbre nous permettra également de signer la Charte Européenne de l'arbre d'agrément et ce sera aussi l'occasion de présenter les grandes lignes de la Politique de l'Arbre à Lille, un élément clé de l'agenda 21.

.../...

Voilà à grands traits et rapidement les principaux aspects de cette Fête de l'Arbre sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Merci.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Voilà encore des éléments concrets.

Avant de passer la parole à Pierre de SAINTIGNON, je voudrais dire pour la bonne information des personnes qui assistent à ce Conseil, que nous n'avons pas repris la désignation des membres de notre Conseil dans divers organismes, établissements publics communaux, non communaux, équipements communaux, groupes de travail divers et variés, car il y avait un accord en Conseil privé, mais je souhaitais que cela soit acté.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint au Maire

ACTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

01/204 - Subvention au Groupement d'Intérêt Economique Eurasanté - Activités du « tronc commun » - Programme 2001.

01/205 - Aide Lilloise à l'implantation des établissements industriels.

01/206 - Guide Bienvenue - Edition 2001 - 2002 - Participation financière de la Ville de Lille.

Adopté.

01/207 - Rives de la Haute Deûle - EURATECHNOLOGIES - Mission d'étude pour l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication par la population.

01/208 - Requalification de l'Usine Lafont.

Adoptés.

POLITIQUE DE LA VILLE

01/209 - Contrat de Ville - Programmation 2001 - 1ère Répartition.

Adopté.

EMPLOI

01/210 - Programme «Nouveaux Services - Nouveaux Emplois» - Préparation de jeunes lillois à des recrutements en Emploi Jeune dans le secteur de la médiation.

.../...

01/211 - Programme «Nouveaux Services - Nouveaux Emplois» - Lille Métropole Services - Renouvellement de la subvention.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/212 - Programme «Nouveaux Services Nouveaux Emplois» - Prise en charge de certaines dépenses.

01/213 - Programme «Nouveaux Services - Nouveaux Emplois» - Cyber-Centre Emploi.

01/214 - Politique de la Ville - Lien social médiation Programme Adultes Relais - Tableau récapitulatif

Adoptés.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, vous avez souhaité que je dise quelques mots au Conseil Municipal sur la signature du Grand Projet de Ville qui est intervenue le 17 mai dernier, comme vous l'avez dit, en présence du Ministre Claude BARTOLONE, qui est venu à Lille à cette occasion.

Je veux dire rapidement que le G.P.V. concerne 50 grandes agglomérations en France.

S'agissant de l'arrondissement de Lille, il concerne les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Hem et Wattrelos, qui se sont groupées pour construire un dossier qui s'appelle le Grand Projet de Ville de cette agglomération, et qui a été adopté par le Gouvernement.

La signature de ce G.P.V. est très importante pour notre métropole et poursuit plusieurs enjeux majeurs.

C'est l'enjeu du développement urbain ; l'enjeu du développement économique et social ; c'est aussi un enjeu humain fondamental car il s'agit là d'une stratégie qui est au cœur même du projet politique que nous avons porté récemment devant les Lillois.

Je souligne que cet enjeu est accompagné de moyens très importants puisque l'Etat s'est engagé à hauteur de 400 M.F., que la Métropole, sous la présidence de Pierre MAUROY de Lille-Métropole, s'est engagée à hauteur de 1,2 milliard, que le Conseil Régional et le Conseil Général se sont engagés à plus de 400 M.F., ce qui, si on considère que la Ville de Lille interviendra dans ce G.P.V. métropolitain à hauteur de 30%, apporte quelque 700 M.F. à la Ville de Lille, auxquels s'ajouteront les participations de la Ville elle-même, celles que nous adopterons ensemble, à hauteur de plus de 440 M.F..

C'est donc, mes chers collègues, comme Mme AUBRY s'y était engagée au moment où nous avons débattu de cette question, lorsque nous avons déposé ce dossier qui a été construit par elle, plus d'un milliard qui sera consacré pour notre ville pendant les six ans qui viennent au développement économique et social de la ville.

C'est un engagement financier tout à fait considérable, mais c'est aussi un engagement qui est à la hauteur des ambitions que nous voulons relever.

Il y a par rapport à cela trois défis et trois axes d'action.

Le premier défi est de transformer en profondeur la qualité de la vie de tous les quartiers de la ville de Lille, ceux du G.P.V., mais aussi tous les autres quartiers, par l'ensemble de la programmation du Grand Projet de Ville et du Contrat de Ville.

.../...

Le deuxième objectif est de permettre le plus large accès possible à tous les habitants de la ville, avec égalité de chance, à l'ensemble des actions économiques, sociales, éducatives et culturelles de la ville.

Le troisième objectif est de garantir le droit de tous à vivre en sécurité.

Pour y parvenir, nous avons construit notre G.P.V. autour de trois axes majeurs : un axe urbain, un axe social et un axe économique.

Sur l'axe urbain, l'objectif est d'accélérer et de faciliter le renouvellement urbain, de contribuer à une meilleure cohésion sociale, de réduire les inégalités entre les quartiers, de permettre une meilleure égalité des chances pour les habitants, et ainsi de favoriser une plus grande diversification de l'habitat et de meilleures conditions d'organisation de la mixité sociale.

S'il fallait donner un élément concret, c'est toute l'organisation de notre action autour du boulevard de Strasbourg et de la barre Marcel Bertrand qui consacrera des opérations urbaines mais aussi des opérations sociales de relogement dans l'ensemble de la diversité des logements lillois.

C'est de faciliter la liaison des quartiers périphériques au centre de la ville. C'est l'ensemble du réaménagement de la ceinture sud de Lille. Mais c'est aussi de revitaliser les activités des espaces économiques propres à chaque quartier. Et là, mais vous le savez puisque nous en avons délibéré à plusieurs reprises, c'est la revitalisation commerciale de la rue du Faubourg des Postes à Lille-Sud, la place de Fives, la rue Pierre Legrand à Fives, c'est la Haute Deûle demain... bref, l'ensemble des éléments qui contribuent à ramener de l'activité économique dans la proximité.

Le deuxième axe, c'est l'axe social. Il a pour projet de favoriser l'accès effectif des populations concernées à la promotion sociale, économique et culturelle, dans l'objectif de rassembler et de mieux vivre ensemble en réduisant les inégalités sociales, et en permettant à chaque habitant de comprendre et de participer au développement de la ville.

Nous aurons à mener des réflexions dans différents domaines :

C'est l'éducation pour redonner aux écoles en difficulté les moyens de fonctionner pour que chaque élève ait accès à l'éducation et à l'instruction dans des conditions égales.

C'est la culture avec le souci de favoriser l'accès à la culture des plus exclus ; avec le souci de favoriser les implantations dans les quartiers ; avec le souci de renforcer notre soutien aux associations dans ce domaine.

C'est la santé avec le souci de sensibiliser la population à ces questions et de promouvoir des opérations autour de la santé.

C'est la sécurité avec la mobilisation de tous les acteurs, la police, la justice, tous les acteurs socio-éducatifs, au travers des cellules de veille dont nous avons parlé à plusieurs reprises ici.

C'est la manière dont on favorisera les services de proximité au public ; ce sont les ateliers urbains de proximité, les jardins de proximité.

Je dis ces choses-là parce que nous les avons égrenées au fil de nos rencontres au Conseil Municipal, et elles prennent corps à l'intérieur de ce Grand Projet de Ville.

.../...

Enfin, le dernier axe, c'est l'axe économique et l'axe lié à l'emploi. Notre objectif est de tout faire pour que les territoires, pour que les habitants profitent pleinement du développement économique à Lille, et bénéficient des différentes stratégies que nous avons mises en place pour accompagner le développement économique.

Notre souci est de favoriser un mariage harmonieux entre le développement des grands projets, je pense à Eurasanté dont on a parlé tout à l'heure, je pense demain à Euratechnologies, je pense bien sûr à Euralille, pour que le lien avec les quartiers se fasse plus et mieux encore. Mais c'est aussi renforcer le commerce de proximité, et je pense aux deux exemples que j'ai cités tout à l'heure, à Fives et à Lille-Sud.

Voilà une grande ambition, un projet qui, maintenant, est sur les rails, dont nous allons commencer la programmation opérationnelle avec les autres villes citées dans ce Grand Projet.

Madame le Maire, pour conclure, je dirai deux mots d'un dossier qui se trouve dans la partie que je dois présenter sur le Contrat de ville et sur le volet fonctionnement, pour dire que la programmation 2001 du Contrat de Ville comprend 158 actions sur 258 actions proposées, pour un montant par ville hors maîtrise d'œuvre, d'ouvrage, urbaine et sociale, de 10.600.000 F.

Il faut le dire, dans cette programmation encore intermédiaire, une majorité d'actions est reconduite, mais un effort particulier est fait en direction des nouvelles actions déjà arbitrées avec et par les Présidents de Quartier. 115 actions reconduites, 43 actions nouvelles pour 2.500.000 F.

Je dirai que cette programmation couvre trois thématiques particulières, celle de la Culture, celle de l'Emploi et du Développement Economique, celle de l'Education et du Sport, et d'une série d'interventions fortes et significatives sur la citoyenneté, la participation des habitants -nous l'avons dit dans le budget tout à l'heure, je n'insiste pas sur la force des F.I.H. tels qu'ils sont maintenant inscrits dans le budget de la Ville pour tous les quartiers-, les services au public, la gestion urbaine de proximité et la santé.

Voilà une grande ambition, un grand programme de la Politique de la Ville qui sera complété par une grande stratégie de structuration grâce au Grand Projet de Ville que nous avons eu l'honneur de signer avec le Ministre BARTOLONE récemment.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur RICHIR.

M. RICHIR - Mon intervention n'a pas trait au G.P.V. qui n'est pas une délibération de ce soir, c'est une information que vous donniez, mais mon intervention a trait à 5 des délibérations qui sont présentées dans la chemise 4 consacrée au développement économique.

Je ne sais pas si vous avez choisi le 15 juin par hasard, mais le 15 juin, pour un certain nombre de Lillois est une date qui est soulignée au crayon rouge sur leurs agendas. C'est en effet le jour où les artisans, les commerçants, les professions libérales, les chefs d'entreprise, acquittent leur acompte de taxe professionnelle pour peu qu'ils aient acquitté une taxe professionnelle supérieure à 10.000 F l'année précédente.

Donc, ce soir à minuit, les milliers de Lilloises et de Lillois qui forment les forces économiques de cette ville acquitteront cet impôt local, souvent mal connu, souvent convoité par les Maires, de façon d'ailleurs un peu amusante puisqu'ils s'attribuent souvent la richesse produite par la taxe professionnelle. Mais il n'est pas inutile, quelques heures avant la date limite où, encore une fois, ces mil-

.../...

liers de Lilloises et de Lillois vont s'acquitter de cet impôt local, de rendre hommage à ces forces économiques de la ville qui contribuent puissamment à sa richesse et à son rayonnement à un moment où on n'a que trop tendance à vilipender ces forces vives créatrices de richesses et d'emplois dans ce pays.

Madame le Maire - Si je peux me permettre de vous couper un instant, Monsieur RICHIR, je dois vous dire que c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, contrairement à ce que proposait Christian DECOCQ, les intégrer dans les Conseils de Quartier et faire en sorte qu'ils y soient largement représentés.

M. RICHIR - En terme de représentation, on ne va pas reprendre ce débat...

Madame le Maire - Non, mais c'est important.

M. RICHIR - Sachez que notre Groupe est assez largement pourvu en représentants des forces économiques de la Ville, peut-être d'ailleurs un peu plus que votre Majorité, mais peu importe !

J'en viens aux cinq délibérations sur lesquelles nous voulons intervenir ce soir.

Avant d'intervenir, je voudrais dire que cette politique économique que vous mettez en place, il faut le dire et le rappeler ces jours-ci, va se développer à un moment où un certain nombre de nuages s'amoncellent au-dessus de l'économie française. L'inflation a été de 0,7% le mois dernier. On peut craindre que si cette tendance se poursuit les taux de crédit se surenchéiront prochainement. Il y aura une incidence au 1er juillet sur le SMIC qui augmentera probablement au moins de 3%. Je sais bien qu'on parle souvent de coup de pouce puisque le mécanisme d'inflation va amener un déclenchement supérieur du SMIC, ce qui va d'ailleurs contribuer à l'alourdissement d'un certain nombre de charges sociales à un moment où un grand nombre de ces acteurs économiques que j'évoquais tout à l'heure s'inquiètent beaucoup dans les petites entreprises sur la manière dont ils vont pouvoir, au 1er janvier 2002, passer aux 35 heures. Il s'agit là d'une inquiétude très vive et très réelle de ces forces vives économiques de notre ville et de notre pays plus généralement.

Le premier dossier qui nous est présenté ce soir a trait à la subvention pour le groupe-ment d'intérêt économique Eurasanté.

Nous le voterons. Nous sommes bien entendu favorables au développement de cette démarche autour d'Eurasanté, elle est prometteuse, elle est à confirmer. Je crois qu'il faut faire très attention à ne pas croire que tout nous est dû en la matière. Je ne rappellerai qu'une seule réalité. J'entends souvent des propos très flatteurs sur GENFIT et sur l'action d'Eurasanté, c'est très prometteur, mais n'oublions pas qu'à cause d'une politique aberrante du médicament dans ce pays depuis vingt ans, la France ne dépose plus aujourd'hui que 5% des brevets de médicaments à l'échelon mondial. Et cette diminution de pourcentage de brevets à l'échelon international ne cesse de croître. Donc, GENFIT, c'est intéressant, mais c'est une goutte d'eau à côté des besoins. C'est une goutte d'eau utile, c'est la raison pour laquelle nous la soutiendrons et nous accepterons cette subvention.

Deuxième dossier sur lequel nous souhaitons intervenir, c'est l'aide lilloise à l'implantation des établissements industriels.

Alors là, je dois vous dire que la découverte de cette délibération a été pour nous une certaine surprise car elle a quatre ans de retard, Mme le Maire. Ce type de délibération aurait dû être pris durant le mandat précédent par l'Adjoint aux Affaires Economiques de la ville, alors qu'elle arrive maintenant vers la fin du dispositif zones franches, même s'il est prévu une aide à la sortie. Aussi, nous estimons que cette délibération constitue l'oral de rattrapage de la zone franche, sachant que la zone

.../...

franche de Lille, tous les éléments le confirment, n'a pas été, loin de là, une des plus dynamiques et que, d'ailleurs, malgré les chiffres avancés, des espaces entiers réservés pour cette zone franche, la friche Fauvet-Girel, l'Epi de Soil, et d'autres, restent hélas vierges de tout équipement.

C'est la raison pour laquelle nous ne voterons pas contre cette délibération, mais nous nous abstiendrons pour marquer notre désaccord sur la manière insuffisamment dynamique dont a été menée cette politique de zones franches.

La troisième délibération a trait à la mise en place d'une mission d'étude pour l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par la population.

Derrière cette appellation un peu complexe figure une subvention de 200.000 F pour étudier comment la population, en particulier lilloise, pourrait être associée et sensibilisée à ce développement des nouvelles technologies.

La délibération nous a fait sourire, d'autant plus que dans le projet que nous avons soumis à la population lilloise, nous avons un projet d'une tout autre ambition au travers de Lille 21.com " les portes de l'avenir ". Cette délibération est là encore extrêmement tardive, nous sommes probablement parmi les derniers rangs des villes de grande taille. Je rappellerai qu'un grand nombre de villes de ce pays disposent déjà dans les quartiers, pour les habitants, de bornes Internet, qu'un grand nombre de mairies disposent de sites Internet autrement plus interactifs que celui de la Ville de Lille. Si vous avez d'ailleurs la curiosité de le consulter d'ici ce soir -parce qu'il sera sûrement mis à jour demain- figurent encore dans le site Internet des conseillers de quartier qui n'y siègent plus depuis plus de deux ans et qui ont été remplacés par d'autres, ce qui montre la faible interactivité !

Nous disons qu'il faut un projet de bien plus grande ambition par rapport à la sensibilisation de la population à Internet, ce projet est tout à fait insuffisant. Là encore, nous ne voterons pas contre parce que nous ne pouvons être que favorables au développement des nouvelles technologies, mais bien entendu nous nous abstiendrons en raison de l'insuffisance de ce projet qui ne va pas assez loin. Il n'est pas acceptable en 2001 de se contenter de 200.000 F pour sensibiliser les populations en particulier les plus défavorisées au développement des nouvelles technologies.

Le quatrième dossier sur lequel nous voulons intervenir est celui de la requalification de l'usine Lafont.

Je rappelle que l'usine Lafont est un des sites majeurs du site Euratechnologies entre Lille et Lomme. Je ne rouvre pas la discussion sur ce projet. Ce n'était pas notre projet, nous restons persuadés qu'un projet à aussi forte charge économique et technologique avait beaucoup plus sa place au sein du quartier de Lille-Sud en particulier dans l'espace situé entre la Porte des Postes et la Porte d'Arras, là où vous allez implanter -et c'est symptomatique- un espace de jeux, un barnum pour Lille Capitale Culturelle en 2004. Nous ne sommes pas hostiles à ce type de développement, mais nous avons un projet beaucoup plus ambitieux en matière de création d'emplois et de développement des nouvelles technologies sur ce site.

Vous avez choisi ce site, il n'est pas question de revenir sur l'opportunité, toutefois, nous vous mettons un peu en garde sur ce dossier. Il nous apparaîtrait intéressant de reconsidérer, de retravailler, voire de représenter en Commission Economique le dossier Euratechnologies pour le réadapter à l'environnement technologique nouveau issu de la crise actuelle que traversent les entreprises de la nouvelle économie. Vous nous aviez dit, Monsieur de SAINTIGNON, en Commission, que Lille ambitionnait d'être capitale mondiale du commerce électronique. Les Echos.net, il y a deux mois, situaient le développement du commerce électronique pour la totalité de la France en dessous du niveau de la Californie.

.../...

Le journal du Net.com de la semaine dernière signalait que, malheureusement, certaines entreprises de la V.P.C. avaient fermé la semaine dernière des sites de vente de commerce électronique, les 3 Suisses en particulier. Ce qui montre bien que, dans un domaine où nous sommes dans des cycles courts, rapides, il convient d'être extrêmement adaptatifs.

Nous vous mettons en garde par rapport aux investissements pour être extrêmement réactifs.

D'autre part, les chefs d'entreprise de la Net Economie que nous avons pu rencontrer ces derniers temps nous ont signalé que ce qui était le plus important pour eux n'était pas l'emplacement, mais surtout la possibilité de trouver des personnels qualifiés aptes à remplir les emplois.

Retour à la question précédente : 200.000 F pour sensibiliser la population à Internet, ce n'est pas avec ça qu'on trouvera les salariés sur Lille qui pourront aller travailler dans les entreprises d'Euratechnologies.

Enfin, dernière délibération, celle qui a trait au programme " Nouveaux Services - Nouveaux Emplois " - préparation de jeunes Lillois à des recrutements en emploi jeune dans le secteur de la médiation.

Je précise qu'il s'agit d'un programme dans le cadre de l'A.D.E.N.M., l'Association pour le Développement des Nouveaux Métiers.

Je dois dire qu'aujourd'hui, il nous paraît nécessaire également, au début de ce mandat, de prendre un peu de temps pour s'arrêter, et probablement en Commission, auditionner le fonctionnement de cette association A.D.E.N.M., et en particulier l'efficacité du travail accompli par les agents de médiation dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Transports. Je ne veux pas, Madame AUBRY, agiter ce soir le chiffon de l'insécurité, mais il est clair qu'il y a actuellement -et je suis prêt à en discuter avec vous dans d'autres circonstances- des problèmes massifs d'insécurité, vous le savez certainement, en particulier sur la ligne 2, entre le secteur Bois-Blancs et la Porte des Postes, où des faits d'une particulière gravité doivent amener à court et moyen termes à reconsidérer les dispositifs de sécurité dans ces stations de métro.

Nous pensons que les emplois jeunes, emplois de médiation actuellement, sont quasiment exposés dans leurs fonctions. Il faut revoir ce dispositif probablement d'ailleurs dans l'enceinte de la Communauté Urbaine, et faire un bilan d'étape de ce Contrat Local de Sécurité de Transport.

Ceci nous amène, sur ce dossier A.D.E.N.M. à faire un vote d'abstention pour les raisons suivantes.

Nous disons qu'il faut faire le point pour l'Association, je l'ai dit ; Il faut, deuxièmement, reconsidérer le rôle et la fonction des agents de médiation pour sortir du dispositif emplois jeunes. Nous déplorons d'ailleurs au passage qu'en n'ayant pas tenu la promesse des 350.000 emplois jeunes à créer dans le secteur privé et en s'étant arrêté aux seuls 350.000 emplois dans le secteur public ou associatif, contrairement à ce qu'avait promis Monsieur Dominique STRAUSS-KAHN je crois lorsqu'il avait proposé 700.000 emplois jeunes, vous vous soyez privés de la possibilité de pérenniser ces emplois jeunes dans le secteur privé.

Nous demandons donc une réévaluation de cette politique d'emplois jeunes et probablement une commission consacrée à la sortie du dispositif sur Lille.

.../...

D'autant plus que, Monsieur le Recteur FALISE est parti, mais dans le rapport qui sera examiné demain par le Conseil Communal de Concertation, d'ailleurs souvent mieux informé que les Conseillers Municipaux eux-mêmes, il est confirmé que, sur le territoire de la ville, il y a 1.635 emplois jeunes sur la totalité de la ville, et que si l'on ajoute les autres emplois aidés, types C.E.S. et C.E.C., nous voyons que la baisse de 4 à 4,5% du chômage depuis trois ans a été en fait supportée aux deux tiers sur la population lilloise par la fiscalité et la création de ces emplois aidés, quelle que soit leur légitimité, et non pas par le dynamisme économique.

On voit bien aujourd'hui que le dynamisme économique de la ville profite surtout à des populations du reste de la métropole, et tant mieux, ou bien à des personnes qui viennent travailler à Lille, mais que la population lilloise, une partie d'entre elle en tout cas dans les quartiers les plus en difficulté, ne trouve pas d'emploi pour des problèmes de sous-qualification.

C'est la raison pour laquelle nous nous abstenons sur cette délibération.

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE, vous souhaitez intervenir ?

M. DEGREVE - Trois secondes seulement, Madame le Maire.

D'abord, je viens d'avoir la confirmation que Monsieur RICHER... pardon, Monsieur RICHIR... RICHIR ou RICHER, c'est la même chose...

M. DECOCQ - Non, non, ce n'est pas le même...

M. DEGREVE - C'est vrai qu'il est très cher au monde économique d'après ce que j'ai pu entendre. Je pensais qu'il allait nous donner des informations compte tenu de ses relations avec Monsieur SEILLIERE sur la situation des salariés d'AOM et de Selnor, mais on ne les a pas eues... Donc, je suppose qu'il manque de communication, qu'il n'y a pas de « .net » avec le patronat en ce moment pour nous permettre de donner des réponses concrètes à ceux-ci dans leur désespoir avant les congés !...

Une seule remarque sur l'évolution des nouvelles technologies dont vous parlez, c'est l'inverse de ce qui est exprimé dans le rapport qui est présenté. C'est pour cela que nous voterons l'ensemble des dossiers qui sont présentés, et en particulier celui-là. En effet, il s'agit bien de sensibilisation et non une façon démagogique de dire qu'on va faire Lille 21.com... Le vrai problème qui est posé à travers ça est de faire en sorte qu'il y ait l'accès pour tous avec une égalité physique des accès et des contenus pour tous les citoyens. Il ne s'agit pas de la même ambition !

La nôtre est une ambition démocratique pour mettre le citoyen dans une perspective, pour qu'il puisse maîtriser son avenir y compris dans l'utilisation des nouvelles technologies. Ce n'est pas une sélection avec 21 points ou une conception avec une borne et une aide utilisable, à quelle vitesse, et avec quel accès de contenu... Il s'agit d'une vraie réflexion, d'un vrai dialogue pour une élaboration de la réponse avec les citoyens sur ce qui est nécessaire, à quelle vitesse, à quel rythme et comment le construire.

Face à cette proposition de cohérence physique, égalitaire et juridique complémentaire qui nous est proposée dans ce dossier, nous pensons que c'est comme cela qu'il faut travailler dans l'avenir pour faire en sorte que ces nouvelles technologies ne soient plus nouvelles, mais soient d'une utilisation courante et de façon égale par l'ensemble des citoyens de la ville.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur de SAINTIGNON.

.../...

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, mes chers collègues, quelques éléments de réponse.

D'abord, j'apprécie le ton à la fois constructif et modéré de Monsieur RICHIR. Simplement, je veux lui dire de manière tout aussi constructive que bien qu'il nous donne de bonnes idées pour aller encore plus loin, et je reviendrai sur certains points, nous n'avons pas attendu ce moment pour travailler et pour réussir.

Les 850 emplois d'Eurasanté ne sont pas venus avec votre vote, mais par le travail que nous avons fait avec une détermination sans faille pour que ce lieu existe.

Les 8000 emplois d'Euralille ne sont pas venus tout seuls, mais parce que notre majorité a voté ce projet et qu'avec un acharnement sans faille de tous ceux qui se sont succédé, et Pierre MAUROY à la tête, nous avons voulu que ce lieu existe, et aujourd'hui il existe, et ô combien, dans notre métropole, dans notre région et au cœur de l'Europe du Nord.

Les 3.500 emplois de la zone franche ne sont pas venus tout seuls, mais avec une détermination sans faille de l'équipe qui est en place et qui a travaillé à la mise en place de ce dispositif en le rendant fort et opérationnel.

Et puis, vous parliez tout à l'heure d'Euratechnologies, je suis le premier à regarder chaque jour, chaque heure qui passe, les conditions d'évolution d'un dossier de cette nature, mais comme vous avez eu du mal à comprendre ce que serait Euralille, vous avez aujourd'hui du mal à comprendre ce que sera Euratechnologies. Je le dis très clairement, nous aurons sur cette question à la fois autant de détermination, autant de pragmatisme, et permettez-nous de le dire avec un peu d'esprit gai, autant de soucis de la compétence en analysant non seulement le marché de notre région, mais aussi, s'agissant d'Euratechnologies, le marché mondial car nous sommes là sur des segments tout à fait sensibles sur lequel je me garderai pour ma part, même si ce que vous avez dit est vrai pour partie, de conclure en la matière car c'est un marché en émergence.

Vous disiez : la France, c'est moins que la Californie. Bien sûr, c'est d'ailleurs pour cela qu'on se bouge ! C'est dire si en France, les marges de manœuvre en la matière sont très importantes.

Dernier point d'analyse, et je répondrai en deux minutes aux questions ponctuelles.

Vous disiez, sans doute vous adressant à l'ancienne Ministre qui a mis en place cette réforme importante des 35 heures, dont chacun salue dans toutes les études le rôle fort qu'elle a eue sur la vie quotidienne des gens, sur la manière dont les gens vivent leur vie personnelle, sur la manière dont ils partent dans des formations, sur la manière, on le disait en Commission Economique il y a trois jours, dont les gens s'occupent plus y compris de leurs enfants, je voulais simplement vous dire que 40% des entreprises qui sont passées aux 35 heures sont des entreprises de moins de 20 salariés.

Alors, certes, nous accompagnerons toutes celles qui connaissent des difficultés encore au 1er janvier 2002, mais 40% d'entre elles sont déjà passées aux 35 heures, et je ne constate pas de sinistre quelque part en France à ce sujet, au contraire, une vitalité nouvelle pour les entreprises.

Dernier point d'analyse sur les aides à l'implantation industrielle, vous dites qu'on est en retard... non !

.../...

Je dis simplement qu'il est utile pour la Ville d'accompagner encore plus le mouvement en direction de sa réindustrialisation pour une partie de la ville et sans doute une partie de la métropole. Et nous pensons que c'est important pour la ville de Lille, pour peu que ce soit -les négociations sur ces questions sont âpres, et nous avons eu la sagesse de le dire- des P.M.E et P.M.I. industrielles qui se créent dans les espaces de zones franches -ce qui ne veut pas dire à la zone franche aujourd'hui, et plus rien derrière- et qui créent plus de 10 emplois en C.D.I. dont on aura vérifié par un contrat de développement habile qu'il s'agit d'emplois sûrs, d'emplois ancrés dans le territoire, sur des investissements qui respectent l'environnement et l'ensemble de l'activité qui est autour.

Voilà simplement ce que nous faisons, mais j'ai noté que vous ne vous opposiez pas à cette délibération.

On parlait tout à l'heure des technologies de l'information et de la communication, et de la délibération sur la volonté que nous avons d'accompagner ce grand challenge économique que nous proposons à notre ville par la volonté de tout faire pour créer les conditions pour que la population s'approprie les technologies de l'information et de la communication chaque jour dans la vie quotidienne. Eh bien, cette délibération a cette vocation. S'interroger sur les écoles, les centres sociaux, et je vous confirme notre accord pour que nous allions dans le sens de ce que vous avez proposé, pour que les cyber-centres se créent dans les centres sociaux, dans les lieux de proximité, et que la formation et la pédagogie en la matière soient plus puissantes, soient plus actives que celles que nous avons menées jusqu'à aujourd'hui. C'est un point sur lequel nous sommes d'accord.

Notre souci n'est pas d'être des idéologues des technologies de l'information et de la communication, mais de faire en sorte que nos concitoyens puissent s'approprier facilement, simplement, ces techniques qui sont importantes.

Vous le savez, nous avons eu le débat en Communauté par ailleurs, mon objectif est de faire en sorte qu'Internet puisse arriver sur les télévisions sans micro-ordinateur entre la télévision et la personne et que nous puissions délibérer des conditions d'accès en coût pour ces concitoyens à Internet dans des conditions simplifiées. Pourquoi ? Parce que ce sont probablement des techniques de rétablissement des chances pour un jeune qui a échoué à l'école, pour des jeunes qui n'ont pas pu accéder à la culture dans des conditions suffisantes, pour créer des espaces de dialogue et de convivialité entre les personnes à l'intérieur des quartiers et entre les quartiers. C'est à cela que nous travaillons avec la plus grande des ambitions.

S'agissant de l'expression que je reconnais avoir dite, parce que je suis un peu excessif, nous serons « les champions du monde, les leaders du commerce électronique », il fallait l'entendre sous l'angle : nous créerons toutes les conditions à Lille pour qu'une entreprise pense qu'en s'implantant à Lille, au Nord de la France, elle trouvera tous les outils liés aux technologies de l'information, à savoir le débit, le très haut débit, les connexions et la sûreté de ces connexions, sur notre territoire pour y développer de l'activité économique.

Mais plus encore, c'est parce que nous prendrons toutes les dispositions qui permettront à l'industrie traditionnelle d'accéder aux technologies de l'information et de la communication comme étant la condition de leur développement économique futur et de leur adaptation au marché mondial qu'on leur permet non seulement de se consolider, mais aussi de se développer. C'est de cela dont il est question.

S'agissant de Lafont, ce n'est qu'une délibération de sagesse. Vous l'avez dit, c'est un lieu prestigieux, un lieu où nous avons décidé de faire une activité économique forte. C'est pourquoi la précaution nous conduit à prendre une délibération pour assurer le clos et le couvert dans des conditions qui nous permettront de réhabiliter cette usine avec succès.

.../...

Enfin, la dernière délibération concerne la médiation dans les transports. Cette délibération consiste à permettre à des gens cassés, qui sont en difficulté, qui sont en insertion, qui n'ont même pas la capacité d'accéder ni à un C.E.S., ni à un C.E.C., ni à un emploi jeune, d'être pendant six mois formés et accompagnés pour qu'ils puissent rentrer dans des emplois jeunes, faire le parcours, notamment dans la médiation sociale, qui leur donne une perspective d'avenir.

Nous avons fait une première expérience, et sur 13 tentatives, 12 ont réussi.

Donc, nous proposons au Conseil Municipal de refaire 12 tentatives.

Voilà quel est notre projet, et je crois que le Conseil Municipal s'honorera de voter cette délibération.

Madame le Maire - Juste une phrase complémentaire au sujet de l'intervention, Pierre de SAINTIGNON. Quand vous dites, Monsieur RICHIR, que nous n'avons rien fait sur Fauvet-Girel et sur l'Epi de Soil, pour votre information, sachez que les propriétaires de Fauvet-Girel ne veulent toujours pas vendre et qu'actuellement l'Etat est en contentieux avec les propriétaires qui ne veulent pas dépolluer. Donc, dire « vous ne faites rien sur Fauvet-Girel »..., effectivement nous ne faisons rien, mais nous ne souhaitons pas non plus préempter tant qu'il n'y a pas eu une dépollution de ce site.

Quant à l'Epi de Soil, au contraire, la Communauté Urbaine, à notre demande, a acquis les terrains. Aujourd'hui, ils sont réservés pour Eurasanté et une partie est déjà commercialisée parce qu'Eurasanté ne tient plus dans l'espace de 25 hectares qui avait été prévu initialement.

La Communauté Urbaine a donc voté la semaine dernière un crédit pour que les V.R.D. soient réalisés sur l'Epi de Soil parce que nous avons énormément de demandes.

Autrement dit, nous n'avons pas « rien fait », au contraire, cela avance très bien aujourd'hui !

Un dernier point pour vous dire que, concernant la sécurité dans les transports, nous avons pris deux décisions. Je ne parle pas de la sécurité de tous les jours, nous essayons de le faire, mais nous avons obtenu, avec Madame LEBRANCHU, une Maison de Justice qui sera implantée à Euralille -j'en parlais encore avec le Procureur ce matin- et qui aura en partie pour objet de traiter les problèmes de lien avec les jeunes de Lille, mais aussi essentiellement les problèmes dans tous les transports, le métro ou les autobus.

C'est aussi à Euralille, à côté de la Maison de Justice, que sera créé d'ici la fin de l'année -les études des travaux commencent et nous avons déjà le local- un commissariat de police notamment pour traiter ces problèmes des jeunes qui arrivent par le métro et qui posent d'énormes problèmes.

Donc, vous voyez, nous n'en parlons pas, mais nous faisons !

Je mets aux voix les délibérations de Monsieur de SAINTIGNON.

Sur la 204, je crois que tout le monde est d'accord ?

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SAVOYE ne prend pas part au vote).

Sur la 205.

.../...

Qui vote pour : les membres de la Majorité Municipale

Qui s'abstient : le Groupe Union pour Lille

Vous ne voulez pas aider les établissements industriels...

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

207 : Rives de la haute Deûle - Euratechnologies.

Qui vote pour : les membres de la Majorité Municipale

Qui s'abstient : le Groupe Union pour Lille et le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Un mot quand même parce que je ne suis pas certaine que tout le monde ait bien compris. Ces 200.000 F, ce n'est pas seulement l'argent que la Ville de Lille veut mettre pour faire acquérir à l'ensemble des habitants une pratique d'Internet.

Nous y travaillons, et là, Monsieur RICHIR, vous avez totalement raison, car nous sommes convaincus d'être en retard par rapport à d'autres villes, mais nous n'avons pas non plus la richesse d'autres villes... En revanche, nous travaillons sur un grand programme d'implantation d'ordinateurs et d'accès aux nouvelles technologies, notamment pour les jeunes, dans les centres sociaux et dans les écoles, comme l'a dit Pierre de SAINTIGNON.

Ici, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de faire en sorte que la population, notamment lommoise et lilloise, riveraine d'Euratechnologies, puisse avoir une information et une formation à ces nouvelles technologies. Donc, ce n'est pas un investissement, c'est une opération particulière pour que tout ceci soit efficace.

208 : requalification de l'usine Lafont.

Je crois que tout le monde est d'accord ? Tout le monde la vote ? Très bien.

Adopté.

209 – Contrat de ville – Programmation 2001

Pas de problèmes.

Adopté.

210 « Nouveaux emplois – nouveaux services »

Qui vote pour : les membres de la Majorité Municipale et le groupe du Front National

Qui s'abstient : le groupe Union pour Lille

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Sur les autres, 212, 213, 214, il y a un vote favorable à l'unanimité.

Adoptés.

.../...

Il faut noter que Monsieur SAVOYE ne prend pas part au vote sur Eurasanté pour des raisons déontologiques évidentes.

Nous passons à Monsieur MUTEZ qui va nous présenter le Plan Local d'Action du Commerce.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,
Conseiller municipal délégué

COMMERCE

01/215 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste d'agent de promotion du commerce lillois sur le site Internet - Subvention.

01/216 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste de coordinateur Subvention.

01/217 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste d'agent de développement et d'animation commerciale polyvalent - Subvention

01/218 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les Moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec le Groupement des Acteurs Economiques du Centre Lille (G.A.E.L.) - Financement du poste de coordinateur - Subvention.

01/219 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat entre la FLCAS et l'Union Commerciale Esquermoise - Financement du poste d'agent de développement et d'animation commerciale - Subvention.

01/220 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec l'Union Commerciale et Artisanale de Fives (U.C.A.F.) - Subvention.

01/221 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec l'Union Commerciale Gambetta - Subvention.

01/222 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec l'Union Commerciale de Lille Sud - Subvention.

.../...

01/223 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Union Commerciale Hôpital Militaire.

01/224 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association Lille Flandre

01/225 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Union Commerciale de Lille-Sud.

01/226 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Union Commerciale des Arts.

01/227 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association des Commerçants de la rue d'Isly (A.C.R.I.)

01/228 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association Vauban Esquermes

01/229 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association des Commerçants et des Artisans de la rue de Wazemmes Artois (« Wazemmes Commerce, Communication, Croissance »)

01/230 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association Quartier Esquermoise.

Madame le Maire, vous avez bien voulu, me reconduire dans la délégation au commerce que m'avait confiée Monsieur MAUROY dans le précédent mandat, mandat au cours duquel nous avons adopté à la quasi unanimité un Plan Local d'Action en faveur du Développement du Commerce et de l'Artisanat Lillois.

Je vous propose aujourd'hui 16 délibérations. 8 ont trait au soutien que nous apportons à la Fédération du Commerce Lillois, à des Unions Commerciales, et au Groupement des Acteurs Economiques, soutien qui leur permet de continuer à rémunérer pour partie des emplois jeunes qui participent activement à la vie commerciale lilloise.

J'attire d'ailleurs votre attention sur la première délibération qui concerne le recrutement d'un web master, c'est-à-dire un emploi jeune qui participe au développement du site Internet de la Fédération du Commerce Lillois.

Les 8 autres délibérations concernent des actions promotionnelles de linéaires commerciaux ayant reçu le label « quartier de noblesse ». Ce soutien financier permet à des Unions Commerciales de mener des actions collectives de promotion.

.../...

Il est bien entendu que ce Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services lillois sera revisité au cours de ce nouveau mandat. Pour ce faire, Pierre de SAINTIGNON et moi-même avons déjà rencontré tous les Présidents d'Unions Commerciales. Ce P.L.A. sera réactualisé avec le concours du Conseil Communal de Concertation et des Conseils de Quartier.

Nous intégrerons les engagements que nous avons pris pendant la campagne pour cette réactualisation.

Je rappelle que le P.L.A. s'articule autour de deux orientations stratégiques, à savoir le renforcement, le développement et l'accompagnement du commerce de proximité dans les quartiers. Ceci est très important puisque le commerce de proximité est facteur de cohésion sociale. Deuxièmement, nous souhaitons renforcer l'attractivité du centre-ville au travers de la trilogie qui paraît aujourd'hui évidente à tous, à savoir Commerce, Culture et Tourisme.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur MUTEZ.

Je mets aux voix les délibérations de Monsieur MUTEZ sur le Commerce : (unanimité)

Adoptés.

Je vous remercie.

Madame DEMESSINE pour présenter les délibérations 279 et 280 sur les Lilliades.

Je dis tout de suite que sur la 278, sur laquelle il n'y a eu aucune remarque, Monsieur José SAVOYE ne participera pas au vote en tant que participant au Lille Université Club.

Chemise n°9

Rapporteur : Madame DEMESSINE,
Adjointe au Maire

SPORT

01/276 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

01/277 - Subventions de fonctionnement des associations sportives et de développement de l'animation sociale et sportive des jeunes des quartiers.

Adoptés.

01/278 - Diverses associations sportives - Subventions de pratique de haut niveau - Deuxième répartition - Année sportive 2000-2001.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SAVOYE ne prend pas part au vote).

01/279 - Lilliades 2001 - Admission en recettes des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général et du Ministère Jeunesse et Sports

01/280 - Lilliades 2001 - Admission en recettes de la subvention du Secrétariat d'Etat au Tourisme.

01/281 - Gestion et utilisation du Pôle Espoir Canoë Kayak du site Marx Dormoy.

.../...

01/282 - Construction de la Salle de Sports de Lille Sud, rue François Coppée à Lille - Procédure d'appel d'offres.

01/283 - Quartier de Fives - Aménagement du site Ballet - Piscine - Mosaïque - Auguste de Faucompret - Etude de mise en cohérence.

01/284 - Création d'une piste de roller, rue Lazare Garreau à Lille Sud et d'une piste de roller, boulevard de l'Usine à Fives - Procédure d'appel d'offres.

01/285 - Equipement du terrain sportif du Boulevard de Strasbourg dans le quartier de Moulins.

01/286 - Aménagement des pistes d'athlétisme de la halle de sports Jean Bouin - Appel d'offres.

Adoptés.

Mme DEMESSINE - Merci, Madame le Maire.

Je voudrais, à l'occasion de ces délibérations, souligner particulièrement cette initiative qui va se tenir pendant six jours au début du mois de juillet. C'est la sixième édition, mais cette année, elle prend une dimension nouvelle.

Tout d'abord, ce sera, à la demande des jeunes eux-mêmes, la fête du sport et des cultures urbaines dans toute la ville et sur le site de Norexpo transformé en village associatif animé par la vie associative de tous les quartiers, dans laquelle se côtoieront l'animation sportive, la compétition et des spectacles.

Mais sa dimension nouvelle est surtout de permettre à un grand nombre de jeunes d'y participer en organisant ces jeux olympiques urbains sur plusieurs mois, 8 en l'occurrence, à travers toute l'animation sportive des écoles, des centres municipaux d'initiation sportive, des terrains de proximité, et aussi des clubs sportifs.

6000 jeunes y ont d'ores et déjà participé au travers de 16 disciplines sportives, soit pour l'initiation à un sport soit pour la compétition.

600 jeunes ont été sélectionnés pour les finales et défendront ainsi les couleurs de leur quartier dans cette semaine qui ouvre en même temps l'animation des quartiers pour cet été.

Enfin, au-delà de l'objectif de favoriser l'accès au sport dans les quartiers, je voudrais souligner que c'est la démarche citoyenne et participative qui fait déjà le succès au travers de la préparation avec le nombre de participants que je viens de vous donner.

En effet, dans chaque quartier, à Hellemmes, à Lomme, c'est un collectif réunissant les clubs sportifs, les associations, les animateurs des maisons de quartier et des clubs de prévention avec les éducateurs et les animateurs du service des sports, qui pilote l'organisation et le choix des activités et des compétitions sportives. Tout se décide dans les quartiers avec les acteurs des quartiers.

Enfin, vous le voyez, les Lilliades témoignent bien, me semble-t-il, à la fois des ressources dynamiques des quartiers et de leur capacité à faire vivre ensemble dans toute la ville de beaux projets pour les jeunes, et cela mérite des encouragements.

.../...

C'est pourquoi je ne saurais, mes chers collègues, que vous inviter à venir supporter vos équipes et encourager ainsi nos jeunes athlètes.

Madame le Maire - Très bien.

Effectivement, Madame DEMESSINE a raison de nous inciter à être nombreux aux côtés de ces jeunes pendant cette semaine, pour reconnaître le travail fait, et il faut en féliciter tous ceux qui y ont participé, les clubs sportifs, les sportifs, les médecins, les arbitres. Je crois que ce sera une belle semaine sportive et aussi un bon exemple de mixité sociale, il faut bien le dire.

Nous allons mettre aux voix les délibérations de Madame DEMESSINE, mais je pense qu'il ne peut y avoir qu'une unanimité sur un si beau programme, et je la remercie du travail réalisé.
Merci beaucoup.

Chemise n°24

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ,
Adjoint au Maire

VOIRIE

01/373 - Transfert de compétence de la Ville sur la LMCU des ouvrages mobiles des Ponts du Petit Paradis et du Ramponneau sur le Bras de la Barre - Canal de la Deûle.

Adopté.

DEPLACEMENTS

01/374 - Journée "en ville sans ma voiture".

M. SANTRE - Merci, Madame le Maire.

Quelques mots, si vous le voulez bien, mes chers collègues, pour vous rappeler l'esprit de cette journée du 22 septembre dite journée « en ville sans ma voiture ».

Je pense qu'il convient de préciser que si cette journée s'inscrit dans la continuité puisque nous en sommes à la troisième édition lilloise, elle n'a à mon sens pas vocation à être pérennisée. C'est une journée de sensibilisation qui dispose d'un fort potentiel médiatique puisqu'elle s'inscrit dans un cadre national et international aujourd'hui, et qu'elle viendra conclure la semaine nationale des transports en commun.

Je pense que cette médiatisation est une réelle opportunité pour inciter un maximum d'habitants de notre ville et d'acteurs locaux à s'inscrire dans la mise en œuvre des plans de déplacements urbains tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil de Communauté en juin 2000.

Ce plan de déplacements urbains, qui vise à rééquilibrer les différents modes de déplacement au profit des modes doux que sont les transports en commun, la marche à pied et l'usage des deux roues, a d'ailleurs été récompensé récemment par un prix national pour sa qualité. Je pense qu'il faut s'en féliciter.

.../...

Bien au-delà de l'événement médiatique du 22 septembre, j'aurai à cœur dans les semaines et les mois qui viennent de faire des propositions au Conseil Municipal et aux Conseillers de Quartier qui viennent d'être désignés, de plans de déplacements à l'échelle de la ville et des quartiers.

Au-delà de ces considérations générales, je voudrais donner deux précisions par rapport à la délibération que je vous propose d'adopter ce soir.

La première sur le périmètre. Nous avons l'obligation, pour répondre au cahier des charges et être labellisés au niveau national, d'élargir le périmètre.

Nous vous proposons donc, et nous l'avons proposé au comité de pilotage qui l'a accepté -et que, j'espère, vous validerez par votre vote- de reconduire le périmètre confort de l'année dernière et de l'élargir au secteur de la Promenade dite des Remparts, le « croissant » qui s'inscrit entre le Parc Matisse et la Citadelle.

Cet élargissement de la zone nous permettra de tester des dispositifs qui permettront d'améliorer le cheminement et les traversées de certaines pénétrantes de Lille au niveau de la promenade, et d'améliorer les liaisons entre le cœur de la ville et la ceinture verte.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister ce soir, pour être bref, consiste à répondre aux inquiétudes des acteurs économiques du centre-ville, même si Monsieur RICHIR semble penser que ce n'est pas dans nos préoccupations, nous avons souhaité être à l'écoute, particulièrement cette année, puisque le 22 septembre tombe un samedi, des acteurs économiques du centre-ville, et nous avons proposé la création d'un groupe de travail spécifique de ces acteurs qui complètera le dispositif comité de pilotage et des 4 groupes techniques déjà proposés.

J'espère, dans ces conditions, qu'avec l'appui de tous, nous parviendrons à faire de cette journée un succès et que nous ferons de Lille une ville où on peut se déplacer mieux, autrement, et au profit de la qualité de la vie.

Merci.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

C'est effectivement un événement qui sera plus large cette année, avant ce que vous nous proposerez sur les plans de déplacements urbains dans chaque quartier comme nous nous y sommes engagés.

Monsieur DECOCQ, vous n'aviez pas dit que vous vouliez intervenir...

M. DECOCQ - Madame le Maire, avec votre autorisation, une courte intervention. J'espère effectivement, comme vous dites, que Monsieur SANTRE nous proposera autre chose que la reconduction pour la troisième année consécutive de la journée sans voiture...

Madame le Maire - Il vient de le dire, Monsieur DECOCQ !

M. DECOCQ - Pardon, Madame... Vous voulez prendre la parole ?

Madame le Maire - J'ai le droit de prendre la parole ! Mais je vous la rends avec grand plaisir !

M. DECOCQ - Merci.

.../...

Quand mon collègue SANTRE nous dit que nous lui faisons reproche de ne pas être à l'écoute des commerçants... comment peut-il penser cela ?... proposant une journée sans voiture un samedi, manifestement, il doit être parfaitement à l'écoute des commerçants !...

Je crois qu'il faut évoluer sur cette journée sans voiture.

Premièrement, à l'écoute des commerçants. On a beau dire et penser tout ce qu'on veut, un samedi, tout ça parce que c'est l'Europe qui l'a décidé, cela n'a pas de sens !

Pour aller vers le développement durable avec l'adhésion de chacun, il faut faire des signes, et effectivement, il faudrait faire un signe aux commerçants.

Mon collègue en a parlé, il en a la préoccupation. On sent bien quelque part qu'il n'est pas personnellement très convaincu sur la pédagogie de cette journée sans voiture, et c'est vrai que cela pose un énorme problème aux commerçants, on ne peut pas l'ignorer.

Deuxième problème, je suis convaincu que cette journée sans voiture ne constitue plus maintenant une pédagogie, et en tout cas n'est certainement pas une expérience représentative de ce que nous voulons appliquer dans le P.D.U.. Car, effectivement, dans le P.D.U., il n'est pas pour l'instant question d'interdire les voitures dans le centre.

Je voudrais, Madame et chers collègues, vous en apporter la preuve, et j'en resterai là.

La preuve, c'est que l'an dernier, j'étais très intéressé par cette question de la journée sans voiture, par les polémiques et éventuellement par les avis divergents. J'ai fait faire une étude ce jour-là par le biais d'un questionnaire. Je sais que vous aussi, vous y avez travaillé, mais au moins, ceci a le mérite d'être extraordinairement coloré.

Sur la première colonne, vous voyez qu'il y a un maximum de vert, cela veut dire que tout le monde est d'accord. D'accord pour dire quoi ? La journée sans voiture, c'est sympa ! Eh oui ! 80% des gens sur les 500 questionnés disent que la journée sans voiture, c'est sympa ! C'est ce qu'elle est en train de devenir, chers amis écologistes ! La journée sans voiture est en train de devenir un événement festif, folklo, sympa et tout ! Dans ce cas, prenons-le comme ça, mais pas comme un événement pédagogique pour réduire la voiture en ville.

En effet, à l'inverse, la dernière colonne, celle où vous avez le plus de rouge et le moins de vert, celle où il y a le moins de consensus, correspond à : « depuis la dernière journée sans voiture, j'utilise moins ma voiture le reste de l'année ». Moins de 10% ! tout le monde reconnaît que cette journée sans voiture n'a pas d'impact sur la modification des comportements.

Donc, il faut faire autre chose. C'est ce que nous vous avons proposé, et ce que nous continuons à proposer. Nous pensons que, pour aller dans le bon sens, il faudrait faire une journée sans voiture plus souvent, certainement pas quand l'Europe le décide, le samedi, mais par exemple le dimanche une fois par mois comme cela se pratique à Bordeaux.

Nous ne sommes pas contre la reconduction de cette journée sans voiture, mais comme la pédagogie doit s'accompagner d'un petit signe, nous ferons un signe en nous abstenant sur cette délibération.

Madame le Maire - On a parfois des difficultés à comprendre vos abstentions, car vous votez pour plus et vous votez pour moins ! Cela m'a toujours étonnée !

.../...

Je voudrais vous dire que quand l'Europe fait quelque chose et que toutes les villes de France y participent, sauf peut-être Bordeaux, moi je suis heureuse que Lille y soit !

Je voudrais aussi vous dire que, l'année dernière, à la demande des commerçants de la rue de la Monnaie et de la rue Esquermoise, c'est-à-dire deux des rues les plus commerçantes de Lille, nous avons fermé à la circulation un samedi, et non seulement, ils n'y ont fait aucune difficulté, puisque ce sont eux qui l'avaient demandé pour faire la fête, mais ils y ont gagné sur le plan du chiffre d'affaires.

Donc, je crois, Monsieur DECOCQ, si je peux me permettre, que vous « datez » un peu, y compris sur la position des commerçants. D'ailleurs, nous avons une réunion avec eux et Marc SANTRE et Monsieur MUTEZ. Personnellement, je suis convaincue que ce n'est pas au moment où personne n'utilise sa voiture qu'il faut faire la journée sans voiture, mais justement au moment où on l'utilise, pour que d'autres comportements arrivent.

Où je suis d'accord avec vous, mais c'est exactement ce qu'a dit Marc SANTRE, et il y travaille abondamment actuellement, c'est que ceci n'est qu'un début, et que les plans de déplacements urbains, les micro-P.D.U. par quartier, constituent des objectifs ! Mais vous reconnaîtrez avec moi qu'en trois mois, si nous proposons aujourd'hui ces nouveaux plans de déplacements, ce ne serait pas sérieux. Car pour changer les comportements, il faut beaucoup de temps et il faudra beaucoup de concertation car nous ne prenons pas de décision sans nous concerter.

Donc, abstenez-vous pour demander plus ! Nous, nous préférons faire tout de suite.

Allez-y...

M. DECOCQ - Sur mon archaïsme, je date exactement de 15 heures, puisque c'est à cette heure-là que j'ai eu une conversation téléphonique avec des responsables des commerçants !

Madame le Maire - Eh bien, ce ne sont pas ceux qui viennent à cette réunion !

M. DECOCQ - C'est la Fédération Lilloise du Commerce, le GAEL...

Madame le Maire - La Fédération Lilloise du Commerce, oui, c'est vrai, mais ce ne sont pas tous les commerçants ! Mais pas le GAEL...

M. DECOCQ - Si.

Madame le Maire - En tout cas, il y a un groupe de travail qui fonctionne car nous travaillons en grande concertation avec les commerçants, Marc SANTRE l'a dit.

M. DECOCQ - Mais je suis pour limiter les voitures en centre-ville !

Madame le Maire - Alors, votez pour la délibération de Marc SANTRE !

Qui vote pour : les membres de la Majorité Municipale et le groupe du Front National

Qui s'abstient : le groupe Union pour Lille

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

.../...

Chemise n°13

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,
Adjointe au Maire

QUALITE DE VIE

01/320 - Diverses voiries - Travaux d'amélioration et de complément du réseau d'éclairage public -
Marché de prestation de services sur appel d'offres ouvert.

01/321 - Place Sébastopol - Appel d'offres.

DEVELOPPEMENT DURABLE

01/322 - Agenda 21 - Convention entre la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine et
l'Association ELISE (Entreprise Locale d'Insertion au Service de l'Environnement) portant sur l'expéri-
mentation d'une filière de valorisation des papiers de bureau dans les structures municipales.

01/323 - Agenda 21 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association HANDI TERRE pour la collecte
sélective des déchets bureautiques des structures municipales.

01/324 - Agenda 21 - Recomposition du Comité 21 lillois.

01/325 - Agenda 21 - Appel à candidature "Programme Régional de soutien aux Agendas 21 locaux".

01/326 - Agenda 21 - Mise en place d'une commission d'information, de surveillance et d'innovation
autour de Résonor.

01/380 - Adhésion à l'association ADOPTA pour la gestion durable des eaux pluviales.

Madame le Maire, deux délibérations qui concernent la façon dont la Ville essaie de
valoriser un certain nombre de ses propres déchets.

J'ai souhaité présenter les rapports 322 et 323 parce que je crois qu'ils illustrent bien la
démarche du développement durable qui est encore aujourd'hui un concept un peu flou pour beaucoup
d'habitants, alors même qu'il est le fil conducteur de l'Agenda 21 qui a été signé en juin 2000.

Ces deux rapports, l'un sur la collecte des papiers à l'intérieur de la ville, et l'autre sur les
déchets bureautiques, permettent non seulement des économies de ressources préservant ainsi l'en-
vironnement, mais également la création d'emplois, en particulier pour des publics en difficulté, et en
même temps au niveau économique permettent des coûts évités notamment pour la Communauté
Urbaine.

C'est donc là une démarche de développement durable qui allie les trois dimensions :
économie, écologie et social.

Je tiens à dire à Monsieur DECOCQ qu'en même temps, ces délibérations ne coûtent
pas grand chose. Pour la convention ELISE, c'est 10.000 F, pour la convention Handi Terre, c'est zéro !
Pour autant, cela participe activement à l'amélioration de l'environnement.

.../...

Cette démarche a été initiée à l'intérieur de la ville, tout d'abord à l'Hôtel de ville, mais aussi dans les mairies de quartier. Cela permet de récupérer 60 tonnes de papier par an rien que pour la mairie centrale, ce qui n'est pas rien, et cela va être étendu progressivement dans les écoles, notamment les écoles primaires, permettant ainsi de sensibiliser les enfants au recyclage, aux économies de ressources et à l'environnement.

La deuxième délibération que je souhaite mettre en évidence concerne la mise en place d'une commission d'information, de surveillance et d'innovation autour de Résonor. C'est la délibération 326.

Pour ceux qui ont suivi l'actualité, le dossier Résonor avait fait l'objet d'une lutte importante des habitants du quartier de Fives, Mont de Terre et Petit Maroc, parce que ce réseau de chaleur renvoyait une pollution extrêmement importante.

Au cours de l'élaboration de l'Agenda 21, il y a eu tout un travail de concertation avec les habitants, avec les services, avec la Ville, Gilles PARGNEAUX à l'époque, et Résonor, pour aboutir à des travaux extrêmement importants (250 M.F.) permettant de réduire la pollution, de réduire le coût de distribution aux logements H.L.M. desservis dans le secteur, et en même temps permet un retour sur investissement pour l'entreprise elle-même.

Il y avait le souhait de mettre en place après ces travaux, une commission de suivi et d'information qui permet de vérifier la réduction de la pollution de ce site. J'ai moi-même animé une réunion de travail avec l'ensemble des partenaires afin de mettre en place cette commission d'information, de surveillance et d'innovation car nous allons essayer de faire encore évoluer le site pour poursuivre son effort en terme d'amélioration de l'environnement et de réduction des pollutions.

Ce site est en cours de transformation, et grâce au travail des enfants des Ecoles du quartier, on voit apparaître aujourd'hui deux cheminées sur lesquelles sont dessinés des oiseaux qui en sont un peu la symbolique.

Alors, non seulement ce rapport est important pour ce dossier lui-même, mais il peut aussi devenir exemplaire pour d'autres dossiers lillois pour lesquels il y a un besoin d'information des populations riveraines autour de sites qui posent des problèmes d'environnement.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur DECOCQ...

M. DECOCQ - Non, je n'ai pas d'intervention.

Madame le Maire - Dans ce cas, nous mettons aux voix les délibérations de Madame POLIAUTRE.

Qui vote pour : une belle unanimité.

Bravo.

Adoptés.

.../...

Chemise n°14

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE,
Conseillère municipale déléguée

SOLIDARITE INTERNATIONALE

01/328 - Agenda 21 - Engagement de la Ville de Lille en faveur d'une consommation éthique.

Madame le Maire, chers collègues, nous vous présentons aujourd'hui une délibération cadre hautement symbolique.

Nombre des achats, aujourd'hui, sont produits dans des conditions que nous devons refuser : travail des enfants, répression syndicale, violences, rémunérations indécentes.

Le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » créé en 1995 mène des campagnes de sensibilisation du grand public mais également à destination des collectivités.

Par cette délibération, nous affichons notre volonté de privilégier les achats de produits fabriqués dans le respect des Droits de l'Homme et des Enfants. Soulignons d'ailleurs le travail de Madame CAPON dans ce sens puisque le cahier des charges des fournitures scolaires inclut les clauses éthiques.

Se met en place par ailleurs un réseau des collectivités consommatrices éthiques qui réfléchit avec les entreprises, les syndicats et les consommateurs, à la création d'un label social.

Cette délibération nous permettra, Madame le Maire, des initiatives concernant nos fournisseurs, notre consommation interne, mais également en matière d'action d'éducation au développement et à la citoyenneté.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Qui vote pour cette délibération : (unanimité)

Adopté.

Merci beaucoup.

Chemise n°23

Rapporteur : Monsieur VICOT,
Adjoint au Maire

POLICE

01/367 - Protection électronique des bâtiments communaux - Fourniture et pose d'alarmes intrusion - Consultation par voie d'appel d'offres.

01/368 - Police de proximité - Aménagement de bureaux de police dans les quartiers.

.../...

01/369 - Fourrière municipale - Enlèvement et destruction après expertise de véhicules classés en épave - Convention de rachat des épaves avec LABELPIECE, 5 rue Chappe, 59650 Villeneuve d'Ascq.

01/370 - Fourrière municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais aux propriétaires.

01/371 - Fourrière municipale - Expertise et destruction d'un véhicule automobile - Remise gracieuse des titres de recette.

Adoptés.

C.C.P.D.

01/372 - Contrat de Ville - XIIème Plan - Plan d'Actions de Prévention de la Délinquance et de Lutte contre la Toxicomanie - Programme 2001 - Adoption.

Adopté à la majorité (le Front National vote contre).

M. VICOT - Merci, Madame le Maire.

Vous disiez tout à l'heure en préambule du Conseil Municipal que personne ne devait sortir d'une Mairie de Quartier sans avoir reçu une réponse ou un rendez-vous, eh bien cette délibération 368 se situe dans le droit fil de cette volonté de proximité, d'écoute et de présence au plus près des Lilloises et des Lillois. Il s'agit, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, dont la mise en place d'une police de proximité constitue un axe fort, un axe majeur, de créer pour le moment dans quatre quartiers lillois des postes de police. C'est une collaboration qui s'accroît entre la Ville de Lille et la Police Nationale.

Il est proposé que la Ville de Lille acquière, loue ou prête dans certains cas des locaux dans ces quartiers, qu'elle prenne en charge leur aménagement ou leur achat.

Ces locaux sont ensuite mis à disposition de la Police Municipale en rétribution d'un loyer calculé sur la base des frais engagés par la Ville.

4 quartiers sont concernés pour le moment. Il s'agit du bureau de police du quartier des Bois-Blancs, du bureau de police du quartier de Fives, du bureau de police d'Euralille, et du bureau de police de Lille-Sud.

Quelques chiffres pour prouver si besoin en est l'action forte de la ville en la matière.

Le bureau de police de Lille-Sud, c'est un achat de 890.000 F et un aménagement de 600.000 F.

Le bureau de police d'Euralille, c'est un achat de 990.000 F et un aménagement à hauteur de 900.000 F.

Le bureau de police des Bois-Blancs, c'est 300.000 F de travaux.

Je dois dire que suivront par la suite, pour les autres quartiers qui ne sont pas encore pourvus de bureaux de police, c'est-à-dire Saint-Maurice et Wazemmes, d'autres actions du même genre.

Merci.

.../...

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, cette délibération que Monsieur VICOT n'est pas venu présenter en Commission, alors qu'elle semble lui tenir à cœur, ne comportait pas les estimations financières qu'il vient d'évoquer. C'est regrettable. J'ai maintenant un certain nombre d'éléments, mais je dois dire que quand il s'agit d'imprimer sa marque à un mandat, je ne suis pas contre les logiques d'affichage, simplement, il y a là un effet d'annonce qui est réel. Reste à savoir si tout cela sera poursuivi et concrétisé dans le futur.

Je dois dire que cette délibération tombe assez mal parce qu'un rapport, une mission de l'Inspection Générale de la Police Nationale vient de démontrer un des axes forts sur lequel Monsieur VICOT appuie sa délibération, qui est la police de proximité.

Cette mission s'est justement basée sur un travail dans 12 sites, dont en particulier Lille, et je dois dire qu'à la lecture de ce rapport, le réquisitoire est sans exception contre ce concept de police de proximité.

L'observation que font un certain nombre de policiers est qu'il peut paraître aberrant de devoir protéger les policiers qui eux-mêmes doivent protéger la population. De ces problèmes découlent des problèmes de fidélisation des policiers dans le secteur. Si le policier doit être respectable évidemment, il doit avant tout être respecté.

Alors, construire, aménager des commissariats, d'accord, mais pour mettre qui dedans ? Actuellement, il n'y a pas suffisamment d'agents de la paix, vous le savez très bien, ce sont des emplois jeunes qui pallient cette carence.

La plupart du temps, les gardiens de la paix sont astreints à des servitudes administratives parce qu'ils manquent dans les commissariats de secrétaires, d'agents administratifs pour faire ce travail. Et du coup, vous n'avez pas cette police qui puisse faire de l'ilotage, qui puisse patrouiller dans les quartiers pour rassurer la population. Parce que c'est cela que souhaite la population, c'est de voir davantage de policiers ! Ce n'est pas de mettre un « flic » derrière chaque habitant, ce n'est pas ça que nous demandons !

Quand on parle de dérive sécuritaire, je suis désolé, il faut savoir mesurer ses mots. Ces commissariats, il faudrait aussi qu'ils soient ouverts 24 h/24 h, parce que 70% de la délinquance se produit justement entre 21 heures et 4 heures du matin, et vous le savez très bien, à cause de ces moyens humains qui manquent, ce ne sera pas possible.

Alors, j'attends de voir, nous voterons cette délibération parce que nous souhaitons ces implantations, et il faut que des concrétisations aient lieu en particulier en collaboration avec la Police Nationale, et je crains que le Ministère de l'Intérieur ne mette pas les moyens adéquats pour assurer la pérennité de ce genre de dispositif.

Madame le Maire - J'ai lu également les conclusions de l'Inspection Générale. Je peux dire en tout cas, que lorsque vous parlez avec la population, la police de proximité est extrêmement appréciée.

Il y a un point très important dans le rapport de l'Inspection Générale, c'est de dire que la petite délinquance diminue, et qu'il faut poursuivre la recherche de la moyenne délinquance, mais que ce n'est pas la police de proximité qui peut le faire. C'est effectivement une des conclusions tout à fait évidentes.

.../...

En revanche, je continue à penser que la police de proximité est une bonne chose. C'est en tout cas ce qu'en pensent les habitants lorsqu'on les rencontre, et je suis heureuse que nous puissions faire en sorte qu'il y ait 4 commissariats de police de proximité complémentaires dans les quartiers.

Nous mettons aux voix les délibérations de Monsieur VICOT...

Qui vote pour ? (la majorité et le groupe Union pour Lille)

M. BERNARD - Il y a une intervention de mon collègue PECHARMAN sur le C.C.P.D.

Madame le Maire - Rapidement si vous voulez bien parce que vous avez déjà beaucoup parlé !

M. PECHARMAN - En préambule, deux réflexions de forme ont été inspirées par l'ensemble de ce dossier.

Je pense tout d'abord qu'il aurait été intéressant d'avoir pour chaque thématique développée la liste des actions qui n'ont pas été retenues d'une année sur l'autre, s'il y en a eu, et la raison de ce choix.

Je regrette aussi que l'on ne voie pas apparaître distinctement le nom des auteurs des bilans d'années passées de façon à pouvoir juger de l'impartialité de chaque commentaire accompagnant les dossiers des actions qui ont été reconduites.

Sur le fond de ce Contrat de Ville, en revanche, mes reproches sont beaucoup plus nombreux.

Sans faire de liste exhaustive, j'attirerai votre attention sur les points suivants.

La première aberration de ce plan d'actions du C.C.P.D. est contenue dans le dossier de l'aide aux victimes. Le titre est prometteur et le sens de l'action comblerait un vide certain. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que seules deux actions sur six sont directement liées à l'aide aux victimes, les quatre restantes étant exclusivement à l'intention des malfaiteurs et des voyous.

Un de ses volets est même consacré à l'insertion professionnelle des détenus. Non que je pense qu'il ne faille pas évidemment fournir de travail aux anciens prisonniers qui ont payé leur dette en purgeant leur peine -d'ailleurs on pourrait penser que s'ils la purgeaient jusqu'au bout, cela participerait activement aussi à la lutte contre la délinquance...- mais je crois qu'en aucun cas, ils ne devraient être privilégiés par rapport aux demandeurs d'emploi qui ont su rester honnêtes.

Dans le dossier concernant la lutte contre les drogues, en plus du fait que là encore on retrouve des actions spécifiques en faveur des détenus, le total des projets retenus se chiffre pour la seule ville de Lille à 2,6 M.F., effort louable, je vous l'accorde, mais que penser alors quand on nous demande de voter lors du même Conseil la délibération 01/339 visant à remplacer des distributeurs de seringues sur la voie publique. On lutte d'un côté contre les drogues, mais on facilite leur consommation de l'autre !

Le volet parentalité réserve lui aussi son lot de surprises ! On y retrouve par exemple une aide de financement à l'association « Tintin et Miloud », association qui bénéficie par ailleurs des faveurs de la Ville et de la générosité des contribuables au titre de la subvention de fonctionnement des associations de jeunesse pour une action quasiment similaire et dont l'audience semble plutôt restreinte.

.../...

Il eut été intéressant de rapprocher toutes ces actions des chiffres de la délinquance, et notamment de celle des mineurs, qui démentent le bien-fondé d'une politique de tout-prévention. La seule façon de lutter contre l'insécurité est de consacrer tous ses moyens à la défense des honnêtes gens, trop souvent oubliés dans ces pages.

Pour conclure, je ne sais que penser de la présence d'une association en faveur des jeunes homosexuels subventionnée dans le cadre de la prévention contre la délinquance. Mais ce n'est pas une surprise quand on sait que Madame le Maire de Lille va soutenir par sa présence la Gay et Lesbian Pride qui doit se déverser demain dans notre ville !

(vives protestations et huées dans la salle)

Cette démonstration, cet exhibitionnisme malsain qui voudrait nous faire croire qu'une pratique sexuelle minoritaire et stérile, est devenue une culture !

Merci.

Madame le Maire - Il faut simplement que vous sachiez, Monsieur, que si vous étiez simplement allé une fois à cette Lesbian et Gay Pride, que c'est un moyen pour la population de faire la fête autour d'hommes et de femmes qui souhaitent effectivement, une fois par an, se retrouver, comme vous, vous vous retrouvez où on préférerait que vous ne soyez pas !

Eh bien, je suis fier d'y être demain !

(Vifs applaudissements)

M. VICOT.

M. VICOT - Très rapidement, un point de forme et un point de fond. Monsieur PECHARMAN, mettez vos connaissances à jour, vous confondez Contrat de Ville, Contrat d'Action de prévention et C.C.P.D. !

C'est un premier point, on en parlera ensuite, une fois que vous serez à niveau !

Sur le deuxième point, c'est un problème de fond ! Il se confirme que nous n'avons effectivement aucun point commun en ce qui concerne nos conceptions de la prévention et de la lutte contre l'insécurité. Plus les délibérations vous agaceront et plus je serai persuadé que nous sommes sur la bonne voie !

(applaudissements)

Madame le Maire - Très bien !

Nous allons donc voter dans l'enthousiasme les délibérations de Monsieur Roger VICOT.

Qui vote pour ? les membres de la Majorité Municipale et le groupe Union pour Lille

Qui vote contre ?

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Je ne vous redonne plus la parole, Monsieur BERNARD.

.../...

M. BERNARD - J'ai le droit d'exprimer un vote !

Madame le Maire - Exprimez-le en levant la main !

M. BERNARD - On est intervenu sur deux délibérations...

Madame le Maire - C'est déjà beaucoup, surtout pour entendre ce que nous avons entendu !

Alors, vous votez contre ?

M. BERNARD - Un vote positif sur la première et un vote négatif sur la deuxième.

Madame le Maire - Nous avons déjà voté sur la première...

M. BERNARD - Vous avez fait voter sur l'ensemble des délibérations.

Madame le Maire - Nous avons voté sur la première et là nous votons sur la deuxième...

M. BERNARD - Je dois être sourd !...

Madame le Maire - Vous êtes sourd ? Très bien !

Madame BOUCHART, je suis très heureuse que nous terminions sur l'économie solidaire, cela nous changera de thèmes et de discours...

M. BERNARD - C'est lamentable !

Madame le Maire - C'est vrai que la solidarité et vous, cela fait deux !

M. BERNARD - Plus que vous !

Vous ne montrez pas l'exemple comme ça ! On se fait insulter en permanence dans ce Conseil ! Cela commence à bien faire !

Madame le Maire - Vous pouvez sortir si vous voulez !

M. BERNARD - Certainement pas !

(sifflets et huées)

Madame le Maire - Alors, taisez-vous ! Vous n'avez pas la parole !

Madame BOUCHART, vous avez la parole.

M. BERNARD - Je ne suis pas ici pour me faire insulter !

(huées et sifflets dans la salle)

Madame le Maire - Madame BOUCHART, c'est vous qui avez la parole ! Allez-y.

.../...

Chemise n°26

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

ECONOMIE SOLIDAIRE

01/376 - Economie Solidaire - Réalisation d'un diagnostic partagé à l'échelle de la Ville de Lille.

Madame le Maire, tout d'abord, je tiens à vous remercier de m'avoir confié cette délégation à l'économie solidaire qui, jusqu'ici, n'était pas identifiée en tant que telle et qui montre bien une volonté politique d'inscrire une reconnaissance de l'économie plurielle où l'individu et son environnement sont pris en compte dans leur globalité.

Très rapidement, quelques mots pour cadrer ce qu'est l'économie solidaire.

C'est une nouvelle approche de l'économie qui peut se définir par cinq clés d'entrée.

D'abord, des valeurs de solidarité, d'utilité collective, de plus-value sociale et d'initiative citoyenne...

Madame le Maire - Vous permettez...

Monsieur BERNARD, on ne fait pas de menaces dans un Conseil Municipal ! Pas de menaces, s'il vous plaît parce qu'alors là, vous passez à un autre stade et nous pourrions parler ailleurs et autrement !

Pas de menaces et pas de menaces personnelles, s'il vous plaît... j'en ai déjà beaucoup reçu de votre parti ! pas dans un Conseil Municipal !

(applaudissements)

Madame BOUCHART.

Mme BOUCHART - Donc, je disais : des valeurs, des projets ancrés dans un territoire et porteurs de lien social ;

Des façons d'agir qui privilégient à la fois l'association de personnes, plutôt que celle de capitaux et favorisent la coopération entre les salariés associés et les usagers ;

Des façons d'agir aussi qui sont de nouvelles formes d'échanges et de solidarité participant ainsi à la lutte contre l'individualisme et le repli sur soi.

Egalement des modes d'organisation démocratique depuis les formes associatives, coopératives, mutuelles, jusqu'à certaines P.M.E. sous statut de sociétés classiques qui relèvent de l'économie solidaire dès lors qu'elles conjuguent l'économique et la solidarité.

Enfin, des acteurs qui détiennent des potentiels individuels et collectifs porteurs d'initiatives sans avoir nécessairement reçu en héritage le réseau familial ou l'argent et qui placent la personne humaine au cœur des initiatives.

.../...

L'économie solidaire a pour finalité la viabilité économique mais également la rentabilité sociale et environnementale des activités.

Elle ne se situe pas comme une économie à part entière, mais propose une articulation entre les trois composantes de la société : l'Etat, le marché, la société civile.

Ainsi, elles peuvent être marchandes, mais aussi à l'inverse non monétaires.

On connaît déjà aujourd'hui un certain nombre d'acteurs et de réseaux oeuvrant dans ce champ et je citerai à titre d'exemple quelques membres de l'Assemblée permanente de l'économie solidaire lillois. Quelques structures d'abord, le G.I.E.P.P., Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets professionnels ; Autonomie et Solidarité ; les Alteractives ; des entreprises comme Vertige, Wellouÿ, Chtiludo ou Innov'Enfance ; des associations comme le Secours Populaire ou la Fédération Lilloise des régies techniques de proximité.

Les acteurs lillois ont une fois encore fait preuve de leurs capacités à anticiper des modes et l'économie solidaire est donc déjà largement présente dans la ville. Mais la connaissance des forces en place reste à ce jour très partielle, d'une part parce que jamais la question du recensement ne s'est posée, d'autre part parce que nombre d'acteurs adoptent des pratiques d'économie solidaire sans même l'identifier de façon formelle.

Or, pour conduire une politique locale en économie solidaire, la mise en valeur, la fédération des acteurs en place constituent une étape importante.

C'est pourquoi je propose qu'un diagnostic partagé soit engagé dans ce sens : Diagnostic pour photographier les forces et faiblesses et définir de façon circonstanciée les priorités d'un pacte local pour l'économie solidaire.

Partagé parce que la participation est partie prenante des orientations politiques de notre majorité et que la citoyenneté active est au cœur même de l'économie solidaire.

Le but du diagnostic partagé est de chercher à mettre en évidence les pratiques d'économie solidaire pour asseoir leur reconnaissance, les capitaliser, les valoriser, voire envisager les moyens de leur démultiplication et ce, sous une forme dynamique et de participation collective.

Ce diagnostic sera l'occasion de décloisonner nos champs thématiques, et s'il va me permettre de construire un plan de travail dans la durée, je souhaite qu'il puisse donner l'opportunité d'une coopération avec les autres élus, à la fois dans le repérage de ce qui se fait mais également dans le travail de construction collective autour, par exemple, des modes de garde qui auront à s'adapter aux nouveaux temps de travail, ou sur des processus d'auto-production de logements.

La construction de réponses aux besoins se fera à partir de la reconnaissance des compétences locales où le rythme des acteurs sera respecté.

Cela supposera que nous soyons capables, au sein de la Collectivité, de gérer une contradiction, c'est-à-dire savoir à la fois être réactifs et souples pour soutenir les initiatives et accepter de reconnaître le temps nécessaire à la réflexion, à la maturation, à la mise en réseau des acteurs, type de démarche indispensable pour que la collectivité reste dans son rôle de facilitatrice et que les acteurs soient réellement en position de faire le projet local en économie solidaire.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

.../...

Nous passons au vote...

Pardon, excusez-moi, Monsieur RICHIR.

M. RICHIR - Dans les votes favorables, il y a trois sortes de vote : le vote favorable enthousiaste, le vote favorable de raison, et le vote favorable sceptique.

Notre vote, ce soir, sera favorable, mais un peu sceptique pour trois raisons.

La première est que nous sommes bien entendu attachés au principe de l'économie solidaire, mais nous pensons qu'il convient de veiller à ce que l'économie solidaire, d'une période transitoire, du sas qu'elle constitue pour beaucoup d'hommes et de femmes qui aspirent à être accompagnés et aidés, ne devienne pas un parking.

Nous pensons qu'il faut en particulier travailler à ce que les personnes qui sont dans l'économie solidaire puissent partir dans le secteur de l'économie classique.

La deuxième chose, c'est que nous ne sommes pas sûrs qu'il faut faire une étude de ce type, d'abord parce que Madame BOUCHART nous paraît assez au courant du sujet, et le fait de lui donner une délégation montre qu'elle est a priori connaisseur de ce dossier, et qu'à mon avis, avec une procédure d'auditions, elle pourrait faire la même étude, y compris avec l'aide du Conseil Communal de Concertation.

D'autant plus que nous savons, au cours des six, sept dernières années, le nombre d'études de ce type qui sont dans les tiroirs de la mairie, dont on n'a parfois même pas pris connaissance, sur la Porte des Postes, sur les entrées de Lille... on a une liste assez longue de ces études passées aux pertes et profits !

Enfin, dernier point, il nous paraît souhaitable qu'une telle étude ne soit pas faite par un cabinet d'études lui-même issu de l'économie solidaire, mais qu'elle soit bien faite par quelqu'un d'extérieur pour porter un regard tout à fait indépendant.

Nous voterons cette délibération ce soir, à ces quelques réserves de fond et de forme.

Madame le Maire - Très bien.

De toute façon, nous faisons un appel d'offres pour cette étude.

Deuxièmement, Madame BOUCHART a un challenge, mais nous savons qu'elle est compétente, c'est que la prochaine fois, elle vous fasse voter sur ses délibérations avec enthousiasme, mais je pense qu'elle sera capable d'y répondre.

Je crois que tout le monde vote pour ?

Très bien.

Adopté.

Je vous remercie.

.../...

Nous nous retrouvons à l'extérieur pour les photos. Vous avez les horaires, donc nous allons passer les uns derrière les autres par Conseil.

Ceux qui attendent pourront boire un verre et discuter avec les autres.

A bientôt.

La séance est levée.

(Séance levée à 20 h 30).

